

J  
3469a  
C

# LIQUIDATION

DES

## DETTES

DE

L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ JUIVE DE METZ.

---

Mise en recouvrement du rôle de 1853.

---

Compte de l'emploi du produit du rôle de 1843.

---

COPIE DU RÔLE DE 1853.



---

METZ. — IMPRIMERIE DE J. MAYER SAMUEL.

J  
3469a  
C

# LIQUIDATION

DES

## DETTES

DE

L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ JUIVE DE METZ.

---

Mise en recouvrement du rôle de 1853.

---

Compte de l'emploi du produit du rôle de 1843.

---

COPIE DU RÔLE DE 1853.



---

METZ. — IMPRIMERIE DE J. MAYER SAMUEL.

51840

59

J  
3469a  
C

# LIQUIDATION

DES

## DETTES

DE

L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ JUIVE DE METZ.

---

Mise en recouvrement du rôle de 1853.

---

Compte de l'emploi du produit du rôle de 1843.

---

COPIE DU RÔLE DE 1853.



---

METZ. — IMPRIMERIE DE J. MAYER SAMUEL.

Metz, le 20 février 1853.

*La Commission nommée par M. le Préfet du Département de la Moselle, en exécution de l'arrêté des Consuls du 5 Nivôse an 10, pour la liquidation des dettes de l'ancienne Communauté Juive de Metz*

A M

M

Un décret de Sa Majesté l'Empereur, en date du 12 janvier dernier, a approuvé un rôle de répartition de la somme de 50,618 francs 42 c. entre les Israélites provenant de l'ancienne Communauté de Metz, laquelle se composait de tous les Juifs habitant le territoire de l'ancienne *Généralité de Metz*, (qu'il ne faut pas confondre avec le Département actuel de la Moselle).

Un avertissement ci-joint de M. le Receveur de la Communauté vous fait connaître la somme pour laquelle vous êtes compris dans cette répartition. Au dos de cet avertissement se trouvent les extraits de l'arrêté de M. le Préfet de la Moselle qui fixent les délais dans lesquels doivent être présentées les réclamations, *sous peine de poursuites comme en matière de contributions publiques*.

Nous croyons, M., devoir vous donner quelques explications sur la cause et l'objet du rôle. Nous reproduirons pour cela quelques-uns des détails que nous avons déjà donnés dans notre brochure du 24 juillet 1843, lors de la mise en recouvrement du rôle approuvé par

l'ordonnance royale du 12 avril, même année, et nous vous ferons connaître ce qui s'est passé depuis cette époque, ainsi que la situation actuelle de la Communauté, et nos projets pour arriver le plus tôt possible à une liquidation complète et définitive.

---

Avant la révolution de 1789, nos ancêtres, représentés par un syndicat régulièrement constitué, furent obligés de contracter, moyennant constitution de rentes viagères, des emprunts pour faire face aux dépenses de culte, d'administration et autres qui pesaient alors sur les Juifs.

Ces rentes se payaient au moyen de cotisations imposées chaque année aux Juifs qui composaient la Généralité de Metz.

Après la promulgation des lois qui reconnurent, aux Israélites habitant la France, les droits de citoyens français, quelques-uns refusèrent de continuer à servir les rentes dues en vertu des titres dont nous venons de parler, prétendant que cette dette devait se confondre dans la dette nationale.

Les décrets de l'Assemblée Nationale, en date des 20 mai 1791 et 1<sup>er</sup> mai 1792, repoussèrent cette prétention et déclarèrent que les rôles des cotisations seraient établis sur tous les Juifs qui composaient l'ancienne généralité de Metz, que toutes les contestations qui pourraient résulter de ces rôles seraient portées devant le Directoire du District de Metz, sauf à faire prononcer en dernier ressort par le département, s'il

y avait lieu, et enfin que les nouveaux rôles seraient visés par le seul Directoire du District de Metz.

Pendant de nouvelles réclamations s'élevèrent, les unes de la part des Juifs de Thionville, qui prétendaient que les seuls Juifs de Metz devaient être imposés; les autres, de la part des jeunes Juifs, qui alléguaient n'être pas tenus de payer les dettes contractées par leurs ancêtres.

Intervint alors un arrêté des Consuls du 5 Nivôse an X, lequel repoussa ces deux réclamations, chargea le Préfet de la Moselle de nommer une commission composée de deux Juifs de Metz et de trois de l'ancienne Généralité, pour faire, sous l'approbation du Préfet, la répartition entre les débiteurs des sommes exigibles chaque année, et pour donner un avis sur les demandes en réduction ou décharge. Le même arrêté portait que les rôles ne pourraient être mis en recouvrement que de l'autorité du gouvernement.

Depuis lors jusqu'en 1821, un rôle fut dressé chaque année, et le recouvrement s'en opéra sans difficulté.

Mais en 1821, un Israélite de Nancy crut qu'il pouvait refuser sa cotisation parce que la loi de finances n'autorisait pas cette imposition.

Poursuivi à la requête du receveur de la commission, cet Israélite forma opposition devant le tribunal de Nancy. Mais M. le Préfet de la Moselle éleva le conflit de juridiction, et son arrêté fut maintenu par une ordonnance royale du 19 février 1823. L'israélite opposant ayant persisté à refuser de payer sa cotisation, le conseil de préfecture du département de la Moselle rendit un arrêté en vertu duquel une saisie fut opérée sur les meubles

de cet opposant, et une vente fut faite jusqu'à concurrence de sa cotisation et des frais.

Cependant cet incident avait suspendu l'approbation du rôle de 1821 par le ministre de l'intérieur.

Les créanciers s'adressèrent à la Chambre des Députés qui déclara, dans ses séances des 26 février et 20 mai 1826, que la perception dont il s'agit étant ordonnée par une loi spéciale, qui était toujours en vigueur, il n'y avait pas lieu de la comprendre dans la loi de finances, et renvoya l'affaire au Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat, qui était déjà saisi de deux contestations de même nature par les créanciers de deux autres communautés juives, rendit deux décisions qui furent confirmées par une ordonnance royale intimant au Ministre de l'intérieur l'ordre de faire percevoir les sommes portées sur les rôles.

Durant tout ce temps, la commission organisée à Metz s'était dissoute, le rôle dressé pour l'année 1821 ne pouvait plus être mis en recouvrement, tant le personnel et la situation des contribuables avaient subi de modifications.

Le Ministre de l'Intérieur invita alors M. le Préfet de la Moselle à reconstituer la commission et à préparer un nouveau rôle.

Investis par M. le Préfet du soin de lui présenter ce travail, nous avons accepté ce mandat, quelque difficile qu'il fût à remplir, quelque pénible qu'il fût pour nous de raviver d'anciennes plaies, de demander de nouveaux sacrifices à nos coreligionnaires.

Plusieurs raisons ont déterminé notre acceptation.

D'abord le sentiment de la justice envers les créanciers de bonne foi qui ont confié leurs capitaux à la loyauté de



nos ancêtres et à des conditions fort modérées (aucune rente n'a été constituée au-dessus de 7 p. %). En second lieu, le désir de faire disparaître, le plus promptement possible, le dernier stigmate de l'humiliante exception qui signalait les Israélites. Enfin l'intérêt même de nos coreligionnaires.

En effet, il est utile que vous sachiez que déjà l'un des créanciers, fatigué des retards qu'il éprouvait à recevoir les arrérages échus de sa rente, a actionné devant le tribunal de Metz, les héritiers des syndics qui ont signé le contrat de son prêt. Le tribunal, et sur l'appel, la cour royale de Metz ont, en effet, condamné les héritiers à payer ces arrérages, mais en réservant leur recours contre la communauté.

D'autres créanciers avaient également manifesté l'intention de diriger des poursuites contre les représentants des syndics. Nous les avons engagés à prendre patience, en leur donnant l'assurance que successivement chaque créancier serait satisfait par la Communauté. Notre intervention a réussi, et nous avons à nous en féliciter à double titre : d'abord, parce que nous avons évité à la Communauté le doublement de la dette, puisqu'il aurait fallu payer les intérêts à partir du jour de la demande, et en outre, des frais énormes de procédure, à raison du grand nombre de parties à mettre en cause ; en second lieu, parce que nous avons épargné les embarras et les désagréments des procès à des hommes n'ayant contre eux que d'être les fils de ceux qui avaient engagé, comme syndics de la communauté, leur garantie personnelle pour l'accomplissement des obligations de la communauté, au nom et dans l'intérêt de laquelle ils avaient contracté les emprunts.

Nous avons dit, dans notre brochure du 24 juillet 1843, que nous ne pouvions préciser le chiffre de la dette, mais que, d'après les documents et renseignements que nous possédions alors, il était à peu près certain qu'elle ne dépasserait pas, *dans le cas le plus défavorable*, le chiffre total de 160,000 fr. Nous avons d'ailleurs déclaré que « chaque demande de créancier serait soumise » à l'examen d'un Comité consultatif d'avocats désignés » par M. le Préfet, et que, lorsqu'il y aurait la moindre » chance de faire prononcer la prescription, les tribunaux seraient appelés à statuer. »

(Nous avons arrêté depuis, que nous n'admettrions aucune créance *qui ne serait pas liquidée par un Jugement.*)

La dette connue, lorsque nous avons dressé le rôle qui a été approuvé en 1843, s'élevait à 39,916 fr. 10 c., à quoi il fallait ajouter les frais de perception et d'administration et quelques restants dus sur le dernier compte réglé. Nous nous sommes adressés alors aux administrations Israélites pour avoir des renseignements sur les personnes de l'ancienne généralité de Metz qui résidaient dans leur circonscription respective, mais, sous différents prétextes, le concours de ces corps nous a été refusé.

Réduits ainsi à nos propres forces, et voulant rendre le moins sensibles que possible, les erreurs qui pouvaient, qui devaient même inévitablement se produire dans un travail pour lequel nous n'avions d'autres éléments que quelques rares appréciations personnelles, nous avons cru devoir nous borner, avec l'assentiment d'ailleurs de M. le Préfet, à ne dresser qu'un rôle de 21,721 fr., somme qui ne représentait pas même la moitié de la dette alors exigible, en y ajoutant les frais.

Ce rôle fut donc rendu exécutoire, comme nous l'avons dit, en vertu de l'ordonnance royale du 12 avril 1843. Mais aussitôt une coalition se forma pour en empêcher le recouvrement.

Une correspondance très vive s'engagea entre une commission de résistance qui s'était organisée à Paris et la commission légale de Metz. Un pourvoi collectif qui ne comptait pas moins de 172 adhérents, fut d'abord formé devant le Conseil d'Etat contre la légalité du rôle.

Nous crûmes devoir avertir par une circulaire tous les cotisés, de la fausse voie dans laquelle on cherchait à les entraîner.

En effet, le pourvoi fut rejeté par arrêt du Conseil d'Etat du 2 mai 1845.

Quelques-uns des cotisés crurent alors devoir invoquer devant les tribunaux ordinaires diverses exceptions personnelles tirées : pour les uns, de ce qu'ils avaient renoncé à la succession de leurs parents ; pour d'autres, de ce qu'ils prétendaient ne devoir être taxés qu'à raison de la fortune qu'avaient leurs parents au moment de la dissolution de la communaute ; pour d'autres encore, de ce qu'ils n'habitaient pas le territoire qui formait l'ancienne généralité de Metz, etc.

Toutes ces exceptions furent repoussées par le Tribunal de la Seine.

Cet échec ne rebuta pas plusieurs des condamnés qui formèrent appel des jugements. Mais la Cour d'Appel de Paris maintint les condamnations.

Plusieurs même se décidèrent à se pourvoir en cassation. Mais la Cour suprême mit enfin le dernier terme à toutes ces persistances, par un arrêt du 30 novembre 1850, qui déclara que tout Israélite provenant de l'an-

cienne communauté de Metz, par filiation ou par alliance, doit contribuer à l'acquittement des dettes de cette ancienne Communauté, à raison de ses facultés actuelles.

Il est résulté de là, que tel Israélite qui n'était taxé qu'à 30 fr., a eu à supporter plus de 1200 fr. de frais ! 40 fois sa cotisation !

La commission, de son côté (ou plutôt la Communauté) tout en gagnant tous les procès qui lui ont été suscités, n'en a pas moins eu à supporter près de 6,000 fr. de frais pour les avocats et les avoués, qu'elle a été obligée de constituer devant tous les degrés de juridiction.

D'un autre côté, pendant toutes ces procédures, le recouvrement du rôle ne s'opérait pas. Le créancier, qui avait obtenu jugement à Metz contre les héritiers des syndics et qui avait consenti à attendre le paiement de sa créance par la communauté, impatienté de ne pas voir effectuer ce paiement, a fait signifier l'arrêt à ceux contre qui il a obtenu condamnation personnelle, et les a contraints à lui payer une forte partie de sa créance. Ces nouvelles poursuites ont encore entraîné des frais considérables. Les intérêts s'accumulent. Bref, ainsi que le prouve le compte qui se trouve ci-après, le rôle de 1843 n'a servi à alléger en aucune manière les charges de la communauté.

Nous, personnellement, Membres de la Commission, nous avons à déplorer plus que tous autres, ce triste résultat d'une obstination irréfléchie, puisque, comme tous les autres contribuables, nous supportons notre part du dommage matériel qu'éprouve la communauté, mais que, de plus, nous avons le regret de voir stériles les efforts persévérants que nous faisons depuis 15 ans pour effacer, comme nous l'avons dit dans une circulaire antérieure

et rappelée ci-dessus, le dernier stigmate de l'injuste oppression qui frappait nos ancêtres, et qu'enfin nous serions fondés à nous plaindre des tracasseries et des récriminations sans nombre auxquelles nous avons été en butte.

Mais nous voulons jeter un voile sur le passé, et ne plus songer qu'aux moyens de nous débarrasser, nous et la communauté, promptement et complètement, du dernier fardeau que nous a légué l'ancien régime et qui, tout lourd qu'il est, si l'on ne voit que le chiffre en lui-même, n'exige pourtant qu'un léger sacrifice de chacun de nous (moins d'un pour cent du revenu annuel, et seulement pendant deux ans).

---

*Situation actuelle de la Communauté.*

Voici, en effet, la situation actuelle connue et qui ne peut être sensiblement modifiée.

Nous avons exposé ci-dessus, que la somme entière recouvrée sur le rôle de 1843, (un peu moins de 19,000 fr., par suite des non-valeurs) avait presque exclusivement été employée à payer les frais des procès suscités à Paris, et les frais d'administration. Il n'a donc rien été payé *par la Communauté* sur la créance de M. Tardif qui s'est, par conséquent, augmentée des intérêts de 11 années. Les intérêts sont également dûs sur les frais des procès soutenus contre ce créancier, frais qui se sont augmentés de plusieurs milliers de francs, par suite des significations que ce créancier a fait notifier pour se faire payer par les héritiers des syndics.

Ainsi, loin de se réduire, la dette reconnue en 1842 a presque doublé. Elle est comprise au rôle de 50,618 fr.,

qui est maintenant à recouvrer pour une somme de..... 37,394<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

Il reste encore dû une somme d'environ. 2,000 »  
pour frais d'administration, impressions', etc., qui n'a pu être payée sur le produit du rôle de 1843.

Les frais de même nature pendant la durée du recouvrement du nouveau rôle n'ont été comptés que pour une somme de..... 1,606 »

Les non-valeurs sur le rôle de 21,721 fr., émis en 1843, se sont élevées à près de 3,000 (2,945 fr.) Elles ne sont prévues au rôle actuel, qui est plus que double du premier, que pour parce qu'au moyen du concours qu'ont bien voulu nous prêter le Consistoire central et les Consistoires départementaux, il ne peut y avoir que peu d'erreurs dans les appréciations de fortune, et que, d'un autre côté, il ne peut s'opérer que peu de changements dans les positions pendant le temps que doit durer le recouvrement.

Les frais de perception sont considérables en raison du grand nombre d'agents qui doivent nécessairement intervenir (Percepteurs, Receveurs particuliers, Receveurs généraux et Receveur de la Communauté). Ces frais sont portés pour..... 4,000 »

Enfin pour parer aux dépenses qui n'ont pu être prévues, il a été inscrit une somme de 618 42

---

Total égal au montant du rôle..... 50,618 42

Le montant total des revenus ou facultés de toute nature des 1,684 inscrits au rôle est de..... 7,787,650 fr.

La somme de 50,618 fr. 42 c., répartie sur cette masse de revenus ne donne qu'un marc le franc de moins de trois quarts de centime par franc, (0 fr. 0 c.  $\frac{0.5}{100}$ ) c'est-à-dire qu'il n'est demandé à celui qui a mille francs de revenu, que 6 f. 50 c. à celui qui a dix mille francs de revenu, que 65 fr. ; à celui qui a cent mille francs de revenu, que 650 fr., taxe relativement insignifiante.

Nous avons maintenant à vous exposer ce qui nous reste à payer d'après les nouvelles liquidations de créances faites par jugements du tribunal de Metz.

Sept assignations nous ont été signifiées à diverses époques de l'année 1851 ; le conseil de préfecture nous a autorisés à plaider sur les 7 affaires. Six sont jugées, et le montant des condamnations prononcées contre la Communauté est de

35,759 27

avec intérêts à partir du jour de la demande.

La Commission a demandé et obtenu l'autorisation d'appeler de deux des jugements qui paraissaient offrir le plus de chances de réformation ; mais ils ont été confirmés par la Cour Impériale de Metz.

De l'avis même de notre avocat, l'un des jurisconsultes les plus éclairés du barreau de Metz, un pourvoi en cassation contre les deux arrêts de la Cour de Metz n'aurait eu d'autre résultat que d'augmenter inutilement les frais, de même qu'un appel des quatre autres jugemens.

Nous avons cru cependant devoir consulter M. le Préfet de la Moselle, qui a complè-

---

*A reporter* . . . . . 35,759 27

	<i>Report</i> .....	35,759 <sup>f</sup> 27 <sup>c</sup>
ment partagé l'opinion de notre défenseur.		
La 7 <sup>e</sup> affaire qui reste à juger est d'une importance de.....		7,306 40
Nous savons qu'un autre créancier se dispose à faire valoir un titre que nous croyons être d'environ.....		4,000 »
		<hr/> 47,065 67

Aucun autre créancier ne se présente jusqu'à présent, et il est permis d'espérer qu'il ne s'en présentera plus, car si quelqu'un avait des titres, il serait de son intérêt de les produire plus tôt que plus tard pour faire courir les intérêts.

Voici donc la situation.

1 <sup>o</sup> Créances liquidées .....	35,759 27
2 <sup>o</sup> Intérêts de ces créances pendant 3 ans à peu près, (le rôle destiné à les solder ne devant se recouvrer qu'en 1854).....	5,000 »
3 <sup>o</sup> En admettant que la 7 <sup>e</sup> affaire introduite soit jugée contre la communauté....	7,306 40
4 <sup>o</sup> Intérêts de cette créance pendant 3 ans à peu près.....	1,000 »
5 <sup>o</sup> En supposant également que le tribunal adjuge les 4,000 fr. qui paraissent devoir être réclamés prochainement.....	4,000 »
6 <sup>o</sup> Intérêts de cette créance pendant environ 2 ans.....	400 »
7 <sup>o</sup> Frais de procès en 1 <sup>re</sup> instance et en appel (par approximation).....	1,800 »
8 <sup>o</sup> Frais d'administration .....	2,400 »
	<hr/>
Total à reporter.....	57,665 67



	<i>Report</i> .....	57,665 <sup>f</sup> 67 <sup>c</sup>
9° Les non-valeurs présumées sur le rôle qui serait établi pour le paiement de ces dettes	5,500	» »
10° Enfin les frais de perception de ce rôle.	4,500	» »
	<hr/>	
Total.....	67,665	67

Le chiffre de la matière imposable étant, comme nous l'avons dit ci-dessus, de 7,787,650 fr., et devant probablement plutôt augmenter que diminuer, il n'y aurait à demander l'année prochaine, *pour terminer définitivement la liquidation*, à chacun des contribuables, que moins d'un centime par franc de son revenu (90 centimes pour cent francs ; 9 francs pour mille francs ; 90 francs pour dix mille francs de revenu ; 900 francs pour cent mille francs de revenu !)

Il est plus que présumable que, dans aucun cas, on n'aura à demander plus *d'un pour cent*.

Mais c'est à la condition, bien entendu, que chacun s'empressera d'acquitter sa cotisation. Qui, d'ailleurs, pourrait s'y refuser, après que les tentatives d'opposition au recouvrement du dernier rôle ont été réprimées si cruellement pour quelques-uns des récalcitrants ?

Un pareil aveuglement n'est pas supposable.

---

Comme en 1843, nous avons tenu à ce que *chacun puisse voir clair dans l'affaire*. C'est pourquoi nous ne nous contentons pas d'adresser à chacun des cotisés l'exposé qui précède. Nous lui remettons en même temps ci après :

D'abord, les résultats du recouvrement du rôle de 1843,

d'après les arrêtés rendus par M. le Préfet sur les comptes du Receveur ; puis une copie du nouveau rôle tout entier , suivi du décret de Sa Majesté qui l'approuve , et de l'arrêté de M. le Préfet qui en prescrit le recouvrement.

---

Nous avons exprimé plus haut combien nous avons été péniblement affectés des attaques dont nos opérations ont été l'objet. Aujourd'hui, que les difficultés sont levées , que ceux qui ont fait , dans le principe , l'opposition la plus vive , ont bien voulu nous prêter depuis , un concours actif et loyal , nous sommes dédommagés de nos peines par la conscience que nous avons d'avoir accompli une œuvre juste et utile à nos coreligionnaires.

*Les Membres de la Commission.*

ARON CAEN , de Pont-à-Mousson ,  
LEVYLLIER , de Nancy ,  
RHEIMS , de Boulay .  
LYON GOUDCHAUX , de Metz , *Président.*  
SCHVABE , de Metz , *Membre-Secrétaire.*

Vu pour être imprimé et distribué.

Metz , le 10 février 1853.

*Le Préfet de la Moselle ,*

MALHER.

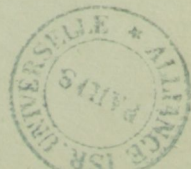
*Résultats des comptes présentés par le Receveur de la Communauté et arrêtés par M. le Préfet de la Moselle, pour les recettes et dépenses faites en vertu du rôle approuvé par ordonnance royale du 12 avril 1845.*

Ce rôle se montait à une somme de . . . . 21,721 »

Le produit devait en être employé, suivant l'état primitivement approuvé par M. le Préfet, à payer les dettes suivantes :

1° A compte sur la créance de M. Tardif de Moidrey, qui était de 15,329 fr. 03 . . . .	8,650 03
2° Frais de procès avec M. Tardif de Moidrey, non compris les honoraires des 3 avocats réglés plus tard par M. le Préfet à 1,000 f.	5,037 19
3° Restant dû aux héritiers de M. Boucherat, ancien receveur, sur son traitement de l'année 1820 . . . . .	405 78
4° Remboursement d'avances faites par la dame Lévy et ses enfants et par les sieurs Schwabe et Worms sur leurs cotisations postérieures à 1820, pour payer les rentes courantes dues à des créanciers dans le besoin. . . . .	1,394 »
5° Traitement arriéré du secrétaire adjoint	2,334 »
6° Frais d'administration et de perception du rôle de 1842 (mis en recouvrement en 1843) . . . . .	3,400 »
Plus, un fonds pour dépenses imprévues ..	500 »
Total égal au montant du rôle.	21,721 »

Mais les nombreux procès suscités à la commission d'abord devant le Conseil d'Etat, puis ensuite devant le tribunal de première instance de la Seine, devant la Cour d'appel de Paris et jusqu'à la Cour de cassation, ont obligé la commission à constituer des avocats, devant tous



cés degrés de juridiction et lui ont occasionné des frais très considérables, encore bien qu'elle ait gagné tous ses procès.

D'un autre côté, les frais d'administration avaient été calculés dans l'état d'emploi du rôle, dans la supposition que le recouvrement de ce rôle serait fait dans l'année 1843, et qu'on n'aurait à payer ces frais que pour les années 1841, 1842 et 1843. Mais les procédures successives, les informations pour la préparation d'un nouveau rôle, et des correspondances de toute nature ont tenu la commission en permanence pendant dix ans de plus, et ont, par conséquent, augmenté considérablement ces frais. En troisième lieu, les erreurs inévitables dans un rôle qui avait été fait au moyen des seuls renseignements que la commission avait pu se procurer par elle-même après avoir inutilement invoqué à plusieurs reprises, et même par la bienveillante intervention de l'administration départementale, le concours des administrations israélites qui pouvaient le mieux l'éclairer sur les cotisables et sur leur position, les changements nombreux survenus nécessairement, dans un aussi long espace de temps, dans la fortune des cotisés, ont amené des non-valeurs sur le rôle pour une somme de 2,945 fr.

Il est résulté de toutes ces circonstances que la somme de 18,776 fr., qui a été recouvrée, n'a pu être employée *qu'en très-faible partie*, ainsi que le constatent les détails ci-après extraits des comptes arrêtés par M. le Préfet, selon l'état dont il vient d'être parlé; qu'elle n'a servi à acquitter aucune partie de la créance de M. Tardif, ni les frais des procès soutenus contre lui, si ce n'est pour une part insignifiante, qu'elle a passé presque toute entière en frais des procès soutenus à Paris et en frais d'admi-

nistration qui ne sont pas même complètement soldés ; qu'ainsi la dette que ce rôle était destiné à acquitter en partie, non seulement n'a pas diminué, mais au contraire s'est augmentée des intérêts de onze années et de nouveaux frais.

En effet, les comptes arrêtés par M. le Préfet présentent les résultats suivants :

Montant du rôle . . . . .	21,721	«
Non-valeurs . . . . .	2,945	«
Sommes recouvrées . . . . .	18,706	«
Sommes restant à recouvrer . . . . .	70	«
Total égal. . . . .	21,721	«

*Emploi de la somme recouvrée.*

1° Frais de procès: dont pour frais des procès avec M. Tardif. . . . . 1,180 fr. )	5,019	»
Pour frais de procès à Paris.. 3,839 )		
2° Restant dû aux héritiers Boucherat. . . . .	405	78
3° Traitement du secrétaire adjoint jusqu'au 1 <sup>er</sup> avril 1841. . . . .	2,334	»
4° Frais d'administration et de perception.	10,869	56
5° Dépenses imprévues. . . . .	27	»
6° Somme restant dans la caisse du receveur.	50	66
Total égal à la somme reçue. . . . .	18,706	»
Somme restant à recouvrer. . . . .	70	»

Certifié conforme aux comptes arrêtés par M. le Préfet.

*Les membres de la commission,*

- ARON CAEN, de Pont-à-Mousson.
- LEVYLLIER, de Nancy.
- RHEIMS, de Boulay.
- LION GOUDCHAUX, de Metz, PRÉSIDENT.
- SCHVABE, de Metz, MEMBRE-SECRETÁIRE.

État de cotisations dressé en exécution des lois des 20 mai 1791, 1<sup>er</sup> mai 1792, et de l'arrêté des Consuls du 5 nivôse an 10, pour l'extinction des dettes de l'ancienne Communauté juive de Metz.

ANNÉE 1852

(A recouvrer en 1853).

NOTA. Le montant total de la matière imposable étant de 7,787,650<sup>f</sup> <sup>nc</sup>  
 La somme répartie étant de . . . . . 50,618 42

Le marc le franc est de 0<sup>f</sup> 00<sup>c</sup>  $\frac{65}{100}$

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Aisne.	Laon.	1	Cerf David, agent de remplacement,	1,500	9 75
	St-Quentin.	2	Deutsch Gabriel, marchand drapier,	1,500	9 75
Ardennes	Charleville.	3	Moysé Paul Elie, marchand,	1,500	9 75
	Mézières.	4	Beer Anatole, ingénieur,	5,000	19 50
	Mouzay.	5	Lévy Philippe, boucher,	500	5 25
	Sedan.	6	Bloch, gendre de Michel, tap <sup>r</sup> à Metz.	600	5 90
		7	Lévy Joseph,	600	5 90
		8	Salomon Cerf Jacob, gendre de Créhange.	5,500	22 75
Bouc -du Rhône	Marseille.	9	Worms Mayer, marchand de bestiaux,	600	5 90
		10	Alkan Isidore, bijoutier,	1,500	9 75
		11	David Cahen, grand rabbin,	2,000	15 >
Calvados.	Caen.	12	Paquin, confectionneur, gendre d'Eme- rique jeune, de Metz.	5,500	22 75
Côte-d'Or.	Dijon.	13	Charleville Mayer, rabbin.	800	5 20
		14	May Samuel, négociant,	4,000	26 >
Doubs.	Besançon.	15	Oudin Mayer, agent de remplacement,	4,000	26 >
		16	Créhange Raphaël,	1,200	7 80
		17	Lang,	7,000	45 50
		18	May, la veuve et fils,	4,000	26 >
		19	May J.-M.	1,500	9 75
		20	Picard Alexandre,	1,500	9 75
		21	Picard Désiré et Alfred,	5,000	19 50
		22	Picard Isidore,	500	4 95
Euro-et-Loir.	Chartres.	25	Picard Joseph,	500	5 25
		24	Seligmann Joseph, magistrat,	2,000	15 >
Finistère.	Brest.	25	Cerf Samuel, marchand,	5,000	19 50
		26	Kalman, agent de remplacements,	1,500	9 75
		27	Lamm Auguste, professeur,	1,500	9 75

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Finistère.	Brest.	28	Michel Worms (veuve)	3,000	19 50	
		29	Salomon, confectionneur, gendre de M. Picard,	20,000	150 »	
Gironde.	Bordeaux.	30	Attias Bernheim,	4,000	26 »	
		31	D'Allemery, bijoutier.	3,500	22 75	
		32	Delvay Bernheim, rentier,	4,000	26 »	
		35	Jannic Cerf, rentier,	10,000	65 »	
		34	Léopold Lévy, agent d'affaires,	800	5 20	
		33	Levylier Hypolite, rentier,	12,000	78 »	
		36	Marx David, grand rabbin,	4,000	26 »	
		37	Numes fils, courtier de commerce,	1,800	41 70	
		38	Salsedo, marchand de vins,	2,000	15 »	
		39	Samuel Samuel, pédicure,	4,000	26 »	
		40	Weil Salomon, négociant,	3,000	19 50	
		41	Worms de Romilly, Amédée, rentier,	8,000	52 »	
		42	Worms de Romilly, Gustave, rentier,	10,000	65 »	
		43	Aron Simon, ingénieur.	3,000	32 50	
Hérault.	Montpellier.	44	Francfort fils, ingénieur.	5,000	19 50	
		45	Lion Julien, employé aux fourrages	1,200	7 80	
Indre-et-Loir.	Tours.	46	Michel Jules, id.	1,500	9 75	
		47	Louis Salomon, agent de remplacements	5,500	22 75	
Loiret.	Orléans.	48	Deutsch Salomon, marchand drapier,	2,000	15 »	
		49	Momenheim Eliézer, marchand,	1,500	9 75	
Marne.	Avize.	50	Momenheim Lion, m <sup>d</sup> -associé,	5,000	19 50	
		51	Cerf Lion, agent de remplacements,	4,000	26 »	
		52	Levy Gerson, agent de remplacements,	4,000	26 »	
		53	Momenheim Léon m <sup>d</sup> de bois de Liège,	1,500	9 75	
		54	Deutsche Lion (veuve) marchand drapier	2,000	15 »	
	Châlons.	Rheims.	55	Fould Néhémie, drapier,	6,000	59 »
			56	Javal,	1,000	6 50
			57	Lajeunesse Nathan, boucher,	2,500	16 25
			58	Lévy, marchand, rue des Rapessiers,	1,000	6 50
			59	Lévy Cerf, colporteur,	800	5 20
Marne (haute)	Chaumont.	60	Michel Mayer Lévy, colporteur,	600	5 90	
		61	Neumarck Isaac, confectionneur,	600	5 90	
		62	Klein,	6,000	59 »	
	Joinville.	Rheims.	63	Treyfous Jules, fabricant de gants,	15,000	97 50
			64	Albert, m <sup>d</sup> , gendre de Michel Joseph Cahen, de Metz.	600	5 90
			65	Auguste,	800	5 20

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Marne (Haute) Meurthe.	Joinville. Baccarat.	66	Lévy Louis Lazard, fripier,	1,200	7 80	
		67	Gompertz, fils, marchand de biens.	1,200	7 80	
	Blamont.	68	Kauffmann Lévy, jeune, m <sup>d</sup> de bestiaux,	500	3 25	
		69	Birié Maurice, négociant,	1,000	6 50	
		70	Birié Oury, ancien négociant,	1,500	9 75	
		71	Godchaux Paul,	1,000	6 50	
		72	Hertz Isidore, tanneur,	1,800	11 70	
		75	Lehmann Abraham, cadet,	5,500	22 75	
		74	Lehmann Lazard, fabricant de calicot,	5,500	22 75	
		75	Lemant Lion,	1,000	6 50	
		76	Lièvre Simon,	1,500	9 75	
		77	Lion Benoit,	600	3 90	
		78	Lion Samuel, marchand de chevaux,	2,000	15 »	
		79	Spire Abraham, marchand de biens,	2,500	16 25	
		80	Spire Alphonse,	1,500	9 75	
		81	Spire Isaïe Lion, jeune, march. de biens,	6,000	59 »	
		82	Spire Isidore, propriétaire,	1,200	7 80	
		85	Spire Isidore Salomon,	1,000	6 50	
		84	Spire Jacob, propriétaire,	7,000	45 50	
		85	Spire Oury, propriétaire,	5,000	52 50	
		86	Spire Salomon, propriétaire.	5,000	49 50	
		87	Spire Salomon, tanneur,	5,500	22 75	
		88	Spire Sigisbert, prop., v <sup>e</sup> et héritière,	7,000	45 50	
		89	Spire Simon, marchand de chevaux,	1,500	9 75	
		Blenod-lès Toul. Bouck.	90	Veirtz Isaac-Joseph, march. de bestiaux,	1,000	6 50
			91	Bernheim Lion, bouch., march. de che- vaux et d'immeubles	5,500	22 75
		Chambrey.	92	Boris Joseph, fils de Boris Isaac,	600	3 90
			95	Boris Isaac-Abraham, march. de bétail,	1,200	7 80
			94	Cahen, ruraliste,	600	3 90
			95	Cerf Lévy,	600	3 90
	96		Franck Isaac, marchand de bestiaux,	600	3 90	
	97		Lévy Abraham,	600	3 90	
	98		Lévy Mendel,	600	3 90	
	99		Lévy Salomon,	600	3 90	
	100		Lévy Simon, marchand de bétail,	1,200	7 80	
	101		Simon la femme, veuve de Boris Cahen	4,000	26 »	
Chaudeney. Delme.	102	Lippmann Alfred,	4,000	26 »		
	105	Worms Cerf, marchand de bestiaux,	1,500	9 75		
	104	Worms David, id.	800	5 20		



DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>o</sup> s d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.		
Meurthe.	Dieuse.	103	Aaron Aaron,	1,600	10 40		
		106	Coblence Joseph, revendeur, venu de Bliesbrucken,	600	5 90		
		107	Raphaël Abraham,	5,000	19 50		
		108	Schwabe Michel,	4,500	29 25		
		109	Schwabe Mouling,	5,500	22 75		
		Donnelay.	110	Lévy Samuel,	1,200	7 80	
			Gelacourt.	111	Lévy Aron, aîné, marchand de bestiaux,	800	5 20
				112	Lévy Israël, id.	600	5 90
				113	Lévy Lion, fils, id.	600	5 90
		114		Todrosse Lazard, marchand de bestiaux, gendre de Lévy Lion,	800	5 20	
	Herbevillers	115	Godchaux,	2,000	15 30		
		116	Godchaux Eugène,	1,000	6 50		
		117	Godchaux Lazard, fils,	2,500	16 25		
		118	Godchaux Lazard, père,	1,500	9 75		
		Insming.	119	Daniel Isaac, marchand de bestiaux,	600	5 90	
	120		Jacob Abraham, marchand de bestiaux,	600	5 90		
	Juville. Liocourt.	121	Franck Abraham,	500	1 95		
		122	Daltroff Gabriel,	500	1 95		
		123	Daltroff Joseph,	500	1 95		
		124	Daltroff Lajeunesse,	500	1 95		
		125	Franckfort Prosper,	400	2 60		
		126	Franck fils, négociant, gendre d'Oury Lévy, de Metz,	600	5 90		
		127	Franck Abraham,	500	1 95		
		128	Lévy Lazard,	600	5 90		
		129	Worms Isaac,	500	1 95		
		Lixheim.	130	Coblentz Aron, colporteur,	500	1 95	
	131		Coblentz Gaudchaux, colporteur,	500	1 95		
	132		Coblentz Godefroy, commerçant,	1,000	6 50		
	133		Coblentz Isaac, colporteur,	200	1 50		
	134		Coblentz Jacob, colporteur,	200	1 50		
	135		Israël Agathe, rent. v <sup>e</sup> de Michel Wolf.	2,000	15 30		
	136		Kahn Jacob, boucher,	200	1 50		
	137		Lévy Abraham, commerçant,	1,500	9 75		
	138		Lévy Abraham, célibataire, rentier,	500	5 25		
	139		Lévy Bénel Moyse, avec ses trois frères,	400	2 60		
	140	Lévy Bernard, colporteur,	500	5 25			
	141	Lévy David, commerçant,	400	2 60			

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Meurthe.	Lixheim.	142	Lion David-Samuel, marchand forain,	300	1 95	
		143	Mayer Michel, boucher,	200	1 50	
		144	Villard Elie, négociant,	1,200	7 80	
		145	Villard Joseph, le jeune,	300	1 95	
		146	Villard Joseph, père, négociant,	1,200	7 80	
		147	Villard Salomon, commerçant,	500	1 95	
		148	Wolff Isaac, commerçant,	1,000	6 50	
		Lunéville.	149	Alkan Marx, employé aux fourrages,	2,000	13 »
			150	Beer Alphonse, fabricant de broderies,	4,000	26 »
			151	Beer Charles, fabricant de gants,	45,000	292 50
			152	Beer David, fabricant de broderies,	1,500	9 75
			155	Beer Eugène, id.	800	5 20
			154	Beer Maurice, fab <sup>t</sup> de broderies, (la veuve)	2,000	13 »
			155	Bernard David, boucher,	1,000	6 50
	156		Bernard Oury, boucher,	1,000	6 50	
	157		Bloch Mathias, traducteur assermenté,	1,000	6 50	
	158		Brisac Jenny, (demoiselle), rentière,	5,000	19 50	
	159		Brisac Joseph, marchand d'étoffes,	1,000	6 50	
	160		Brisac Louis (veuve), rentière,	12,000	78 »	
	161		Brisac Mayer, propriétaire,	56,000	254 »	
	162		Brisac Salomon, propriétaire,	6,000	39 »	
	165		Cahen Abraham, colporteur,	800	5 20	
	164		Cahen Joseph, fabricant de broderies,	1,000	6 50	
	165		Cahen Michel, marchand de chevaux,	1,200	7 80	
	166		Francfort Nathan,	800	5 20	
	167		Israël Emmanuel, fab <sup>t</sup> de broderies,	6,000	39 »	
	168		Job Hayem, commerçant,	1,000	6 50	
	169		Job Lippmann, commerçant,	1,000	6 50	
	170		Kosel Jacob, fabricant de gants,	4,000	26 »	
	171		Kosel Moïse, idem.	4,000	26 »	
	172		Lambert Joujou, employé chez M. Emmanuel,	1,000	6 50	
	175		Lambert Mélanie (Dlle), rentière,	2,000	13 »	
	174		Levylier Benjamin, propriétaire,	7,000	43 50	
	175	Madel (veuve), rentière,	800	5 20		
	176	Michel Lazard, chapelier,	3,000	19 50		
	177	Monier, capitaine en retraite,	5,000	32 50		
	178	Morhange Abraham, pens <sup>co</sup> de l'Etat,	800	5 20		
	179	Nathan Abraham, fab <sup>t</sup> de gants,	24,000	156 »		
	180	Nathan Mayer-Lazard, idem.	8,000	52 »		

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Meurthe.	Lunéville.	181	Nathan Reuben, fabricant de gants ,	10,000	65 »	
		182	Salomon Henry , mégissier ,	500	1 95	
		183	Salomon Israël , marchand ,	2,000	15 »	
		184	Salomon Napoléon , gantier ,	600	5 90	
		185	Schweick Israël-David , m <sup>d</sup> de grains ,	500	5 25	
		186	Schweick Raphaël , idem.	500	5 25	
		187	Trenel Adolphe , fab <sup>t</sup> de gants ,	7,000	45 50	
		188	Worms Lion , contre-maître	800	5 20	
		Nancy.	189	Abraham Cerf ,	1,000	6 50
			190	Abraham Félix ,	5,000	19 50
			191	Abraham Moïse ,	10,000	65 »
			192	Anselme Achille ,	1,000	6 50
			195	Aron Charles-Alexandre ,	2,000	15 »
			194	Aron Henry ,	2,500	16 25
			195	Aron Louis-Nathan ,	500	5 25
			196	Beer Caroline-Turique ,	1,500	9 75
			197	Beer David , brodeur ,	1,000	6 50
			198	Beer Fleurette , veuve Bernard ,	500	5 25
	199		Beer Leval ,	1,500	9 75	
	200		Beer Mayer-Marx (la veuve),	1,000	6 50	
	201		Bernard Henriette-Moïse (veuve),	4,000	26 »	
	202		Bernheim Isaac ,	500	5 25	
	205		Bernheim Raphaël ,	2,000	15 »	
	204		Bing Jacques (veuve), née Rosalie Trenel.	800	5 20	
	205		Brisac Eugène ,	2,500	16 25	
	206		Cahen dit Lajeunesse Abraham ,	20,000	150 »	
	207		Cahen Cerf (ville de Paris),	2,500	16 25	
	208		Cahen Nathan-Salomon ,	6,000	39 »	
	209		Cerf Lazard ,	8,000	52 »	
	210		Cerf Simon , fils , banquier ,	20,000	150 »	
	211		Charleville ,	1,000	6 50	
	212		Cremnitz ,	1,000	6 50	
	215	Dalsace Flore (veuve),	6,000	39 »		
	214	Dalsace Frédéric ,	1,000	6 50		
	215	Dalsace Paul , mineur ,	1,000	6 50		
	216	David Ernest ,	10,000	65 »		
	217	David Jacob , commis ;	500	5 25		
	218	David Mayer-Samuel ,	1,000	6 50		
	219	Dreyfus , pharmacien , rue des Carmes ,	5,000	19 50		
	220	Francfort Jacob , fabricant de broderies	500	5 25		

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Meurthe.	Nancy.	221	Franck Benjamin,	1,000	6 50
		222	Franck Joseph,	2,000	13 »
		225	Goudchaux Jules,	24,000	156 »
		224	Goudchaux Jules,	500	3 25
		225	Gougenheim Isaac,	4,000	6 50
		226	Herbster Salomon,	1,000	6 50
		227	Hessel, négociant,	5,000	19 50
		228	Kahn Samuel, agent d'affaires,	500	3 25
		229	Lajeunesse Maurice, avocat,	8,000	52 »
		250	Lambert Cerf,	5,000	19 50
		251	Lazard Levy Bing,	5,000	52 50
		252	Lazard Lion, brocanteur,	4,500	9 75
		253	Leib Henry, agent d'affaires,	2,000	15 »
		254	Lévy Aron, boucher,	500	3 25
		255	Lévy Julie femme Lévy et sa demoiselle,	4,000	6 50
		256	Lévy Lazard, marchand d'antiquités,	500	3 25
		257	Lévy Nathan, marchand,	5,000	19 50
		258	Lévy Nathan, fils, négociant,	2,500	16 25
		259	Lévy Pierre,	20,000	150 »
		240	Lévy Seligmann,	2,000	15 »
		241	Levylier Eugène,	15,000	84 50
		242	Levylier Auguste,	5,000	52 50
		243	Levylier Joseph,	40,000	260 »
		244	Levylier Lambert,	50,000	195 »
		245	Levylier Léopold,	6,000	59 »
		246	Levylier Prosper,	8,000	52 »
		247	Levylier Salomon,	50,000	525 »
		248	Levystal,	70,000	455 »
		249	Lippmann Isaac,	500	3 25
		250	Martin Bonaventure.	600	3 90
		251	Marx Emile,	4000	6 50
		252	Marx Emmanuel,	5,000	19 50
		253	May Moïse,	4,000	6 50
		254	May Sylvain,	2,500	16 25
		255	Michel Hayem,	500	3 25
		256	Morhange,	6,000	59 »
		257	Moïse Félix, négociant,	4,000	26 »
		258	Moïse dit Mayer, commis <sup>e</sup> aux poudres,	4,500	29 25
		259	Moïse Moïse	500	3 25
		260	Nathan Charles	4,000	26 »

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.		
Meurthe.	Nancy.	261	Picard Eugène ,	2,000	15 »		
		262	Picard Isaac , rentier ,	500	5 25		
		263	Picard Isaac Godchaux , rentier ,	6,000	39 »		
		264	Picard Jacob Junior , fabricant ,	8,000	52 »		
		265	Picard Lazard , rentier ,	6,000	39 »		
		266	Picard Marx ,	5,000	32 50		
		267	Picard (veuve) née Beer ,	1,000	6 50		
		268	Salomon Isaac ,	600	3 90		
		269	Salomon Judic ,	2,500	16 25		
		270	Schil Goudchaux m <sup>d</sup> de chevaux , faub. St. Pierre ,	1,500	9 75		
		271	Silésie Emélie ,	800	5 20		
		272	Silésie Estelle ,	800	5 20		
		273	Stiller Louis	1,000	6 50		
		274	Seligmann Alphonse	2,000	15 »		
		275	Seligmann Gustave ,	1,000	6 50		
		276	Seligmann Nathan ,	1,000	6 50		
		277	Seligmann (veuve) née Picard ,	2,000	15 »		
		278	Spire Moïse ,	4,000	26 »		
		279	Viener Lion ,	1,000	6 50		
		280	Viener Michel ,	500	3 25		
		281	Volf (veuve) née de Turique	3,000	19 50		
		282	Volf Lion Cerf ,	4,000	26 »		
		283	Wolff Nathan ,	3,000	19 50		
		284	Wolff Salomon , directeur ,	1,500	9 75		
		285	Worms Louis ,	1,000	6 50		
		Nomeny.		286	Daltroff Louis ,	500	1 95
		Phalsbourg.		287	Aron Alexandre ,	6,000	39 »
				288	Aron Isaac Lion , marchand d'étoffes ,	8,000	52 »
				289	Bloch , G.	2,600	16 90
				290	Haymann Samuel , marchand de fer ,	1,200	7 80
				291	Lévy Charles , cultivateur ,	1,200	7 80
				292	Lévy Isaac , marchand ,	1,200	7 80
				293	Lévy Salomon , employé ,	500	3 25
				294	Lippmann Benjamin , rabbin ,	1,500	9 75
				295	Maas Lion , marchand d'étoffes ,	1,200	7 80
				296	Nathan Salomon , rentier ,	5,000	32 50
		Font à Mousson		297	Bernard Benjamin ,	1,800	11 70
				298	Bernard Oury , père ,	1,500	9 75
				299	Cahen Alexandre ,	500	3 25

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Meurthe.	pont-à-mousson	500	Cahen Jacob , fils ,	4,000	6 50
		501	Cahen S. Aron ,	18,000	117 »
		502	Cahen Samuel Jacob ,	4,000	6 50
		503	Lajeunesse Pasquin Cahen ,	18,000	117 »
		504	Lévy Jacob ,	1,800	11 70
		505	Mayer Bonhomme Samuel ,	15,000	97 30
	Riming, (piès Insming.) Rosières. Saint-Nicolas. Sarrebouurg.	506	Moyse David (veuve),	6,000	59 »
		507	Judas Daniel, boucher ,	600	5 90
		508	Schwabe Abraham, négociant ,	4,800	11 70
		509	Trenel Prosper , imprimeur ,	1,000	6 50
		510	Bing , marchand ,	500	5 25
		511	Lévy Louis (veuve Michel), négociant,	2,400	15 60
	Thiaucourt. Toul.	512	Lévy Michel Lazard , négt. (veuve et héritiers),	10,000	65 »
		513	Lippmann fils , banquier, ancien orfèvre ,	5,000	52 50
		514	Picard fils , ingénieur civil ,	5,000	19 50
		515	Spire Philippe , avoué ,	4,200	7 80
		516	Lambert Moyse , marchand de chevaux ,	1,000	6 50
		517	Aron Alexandre ,	2,000	15 »
		518	Aron Moyse, boucher,	4,000	6 50
		519	Baccarat Samuel , marchand de bestiaux ,	500	1 95
		520	Benel Cahen (veuve) rentière, la succession	4,200	7 80
		521	Bernheim (veuve)	500	1 95
		522	Bernheim Michel, négociant,	600	5 90
		523	Blatte frères, libraires,	500	1 95
		524	Blatte Lion, marchand tailleur,	500	1 95
		525	Blatte Samuel, marchand ,	500	1 95
		526	Bloch Abraham, marchand de chevaux,	12,000	78 »
	527	Bloch Henry, rentier ,	5,000	52 50	
	528	Bloch Jacob	4,000	26 »	
	529	Bloch Léon	5,000	19 50	
	530	Cahen Abraham, boucher,	500	5 25	
	531	Cahen Bénel-Boris, marchand de biens ,	2,500	16 25	
	532	Cahen Bénel-Lazard, marchand de biens,	4,000	26 »	
	533	Cahen Boris-Lambert , boucher,	500	4 90	
	534	Cahen Fidèle-Joseph ,	700	4 55	
	535	Cahen Gustave, huissier ,	2,000	15 »	
	536	Cahen Hayem-Jacob ,	2,000	15 »	
537	Cahen Isaac, marchand de bestiaux,	4,500	9 75		

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.			
Meurthe.	Toul.	558	Cahen Jacques-Cerf, rentier,	500	1 95			
		559	Cahen Lambert, marchand de biens,	5,000	19 50			
		540	Cahen Léon, marchand de bestiaux,	800	5 20			
		541	Cahen Marx,	1,000	6 50			
		542	Cahen Maurice, marchand de bestiaux,	500	5 25			
		543	Cahen Michel-Angel, négociant,	500	5 25			
		544	Cahen Olry-Louis (veuve) négociant,	1,000	6 50			
		545	Cahen Pesseman, greffier,	1,200	7 80			
		546	Crumbach et Warinot, juifs convertis,	1,500	9 75			
		547	Dreyfous Salomon, rentier,	1,200	7 80			
		548	Francfort Abraham, m <sup>d</sup> de bestiaux,	800	5 20			
		549	Francfort Eugène, marchand de bestiaux	600	5 90			
		550	Francfort Gabriel, rentier,	2,000	15 »			
		551	Kann Isidore, marchand de bestiaux,	1,500	9 75			
		552	Levy Gabriel, boucher,	600	5 90			
		553	Mayer Abraham, rentier,	5,000	32 50			
		554	Mayer Louis, négociant,	1,800	11 70			
		555	Mayer Louis-Jacob, m <sup>d</sup> de bestiaux,	1,800	11 70			
		556	Mayer Victor, marchand de bestiaux,	2,400	15 60			
		557	Moyse Léon, négociant,	2,500	16 25			
		558	Schnerbe Goudchaux, m <sup>d</sup> de chevaux,	400	2 60			
		559	Varinot.	1,000	6 50			
		560	Veil Alexandre, marchand de drap,	5,000	19 50			
		561	Veil Isaac, marchand de bestiaux,	600	5 90			
		Vic.	562	Brisac Goudchaux, marchand d'étoffes,	2,000	15 »		
			563	Lévy Jacob, marchand de biens,	5,000	52 50		
		Meuse.	Bar-le-Duc.	564	Cahen Goudchaux, boucher,	800	5 20	
				565	Cahen Samuel, boucher,	800	5 20	
				566	Lazard, marchand de chevaux,	2,400	15 60	
				567	May Alexis, substitut,	5,000	32 50	
				568	Picard fils, directeur du gaz,	1,800	11 70	
				Damvillers.	569	Cahen Benel, marchand de chevaux,	600	5 90
					570	Cahen Nathan, idem.	600	5 90
				Etain.	571	Cahen David, marchand de bestiaux,	600	5 90
					572	Cahen Israël, idem.	600	5 90
					575	Cahen Joseph-David (veuve)	500	5 25
					574	Lion Israël-Marx, m <sup>d</sup> de bestiaux (veuve)	600	5 90
575	Marx Salomon, marchand de bestiaux,				600	5 90		
576	Marx Simon, marchand de chevaux,				1,200	7 80		
577	Moyse fils, idem.				6,000	59 »		

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Meuse.	Etain.	378	Wolff Lion, marchand de draps,	5,000	19 50
		379	Cahen Goudchaux, idem.	5,500	22 75
	Gondrecourt.	380	Cahen Goudchaux fils, marchand,	2,000	13 >
		381	Goudchaux Moïse, marchand de chevaux,	4,200	7 80
	Manheulles.	382	Daltroff Philippe, boucher,	500	3 25
		Montmédy.	383	Bernard Moyse, fils, boucher,	600
	384		Lazard Michel, marchand de chevaux,	400	2 60
	Vaucouleurs.	385	Samuel Louis, mercier,	400	2 60
		386	Cahen Elie, mercier,	800	5 20
		387	Cahen Michel, marchand de chevaux,	1,000	6 50
		388	Michel Lion, marchand,	800	5 20
		389	Moïse Lion, marchand de chevaux,	5,000	52 50
		390	Morhange Moïse, marchand de bestiaux,	800	5 20
		391	Morhange Olry, marchand d'étoffes,	800	5 20
	Verdun.	392	Dennery R., gantier,	1,000	6 50
		393	Deutz, colporteur,	600	3 90
		394	Levy fils, banquier,	5,000	52 50
		395	Liégé, fabricant d'huile,	15,000	84 50
		396	Lion David, fils, marchand de drap,	1,200	7 80
		397	Lippmann, gendre de Lippmann Isaïe,	8,000	52 >
		398	Lippmann Isaïe, maître de poste,	18,000	117 >
		399	Lippmann Lévy, brossier,	600	5 90
	Moselle.	Ancerville.	400	Lippmann R., imprimeur,	6,500
401			Isaae Moyse, boucher,	500	5 25
Ars-sur-Moselle.		402	Isaac Kambach, marchand de bestiaux,	500	5 25
		403	Bénédic Cahen,	500	5 25
		404	Bénédic Olry,	500	5 25
Ay.		405	Lévy Marx fils, boucher,	400	2 60
		406	Cahen Lazard,	600	5 90
		407	Cahen Moyse, marchand de bestiaux,	1,200	7 80
Bionville.		408	Israël Moyse	600	5 90
		409	Bloch, boulanger,	700	4 55
		410	Halphen Victor, boucher,	1,000	6 50
		411	Jacob Gabriel-Nathan, boucher,	800	5 20
		412	Jacob Paquin-Nathan, revendeur,	600	5 90
		413	Lévy Abraham, marchand de chevaux,	600	5 90
		414	Lévy Cerf-Lazard, marchand épicier,	1,000	6 50
	415	Lévy Lazard, marchand de chevaux,	1,000	6 50	
	416	Lévy Louis-Salomon, idem,	1,500	9 75	
	417	Lévy Michel, idem,	1,000	6 50	



DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Bionville. Bliesbrücken.	418	Oudin Paquin (veuve), bouchère,	500	3 25
		419	Bonoff Judas, marchand de bestiaux,	2,400	15 60
		420	Bonoff Samuel, idem,	500	3 25
		421	Cahen Adolphe, idem, (fils d'Isaac)	1,600	10 40
		422	Cahen Adolphe, idem (fils de Sé- ligmann),	1,000	6 50
		425	Cahen Daniel, revendeur,	400	2 60
		424	Cahen Israël (fils d'Isaac),	2,000	15 »
		425	Cahen Lion et autres héritiers de Cahen Aron,	1,500	9 75
		426	Kremlé Bernard (veuve),	500	3 25
		427	Lazarus Samuel, cabaretier,	1,200	7 80
		428	Leib Joseph, revendeur	600	3 90
		429	Lévy Bonoff, épicier.	600	3 90
		450	Lion Mayer, gendre de la veuve Malken,	600	3 90
		451	Mayer Nathan, épicier,	1,000	6 50
		452	Samuel Bonavet, rentier arrivé de l'A- mérique,	9,000	58 50
	Boulay.	453	Ach Louis-Félix, marchand de bestiaux	2,000	15 »
		454	Anchel Boring-Rheims, marchand,	500	3 25
		455	Auch Isaac, rentier (veuve),	600	3 90
		456	Bénédic Isaac, marchand de chevaux,	3,000	19 50
		457	Cahen Joseph, mercier,	600	3 90
		458	Cahen Samuel, marchand de bestiaux,	600	3 90
		459	Cerf Jacob, boulanger,	600	3 90
		440	Cerf Lion, marchand de chiffons,	1,500	9 75
		441	Cerf Lion, médecin,	2,000	15 »
		442	Cerf Mayer, fripier,	600	3 90
		443	Israël Joseph,	600	3 90
		444	Lévy Lazard, rentier,	800	5 20
		445	Rheims Anchel-Lazard,	1,000	6 50
		446	Rheims Anchel-Sissel, marchand,	1,000	6 50
		447	Rheims Bernard, marchand de vin,,	800	5 20
		448	Rheims Cerf, marchand de vins,	800	5 20
		449	Rheims Jacob-Sissel, marchand de biens,	4,000	26 »
		450	Rheims Lazard, marchand de toile,	800	5 20
		451	Rheims Lévy, marchand de vins,	800	5 20
		452	Rheims Lippmann,	800	5 20
453		Rheims Mathias, marchand de vins (veuve)	1,200	7 80	
454		Worms Michel, marchand de bestiaux,	2,500	16 25	

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Moselle.	Bouzonville.	455	Bloch Jacob, marchand de chevaux,	2,500	16 25	
		456	Bloch Salomon, idem,	600	3 90	
		457	Hanau Salomon, boucher,	1,000	6 50	
	Briey.	Buding.	458	Landeau Isaac, marchand de bestiaux,	600	3 90
			459	Samuel Cerf, mercier,	600	3 90
		460	Weil Adolphe, huissier,	1,500	9 75	
		461	Israël Bernard, colporteur,	600	3 90	
		462	Israël Michel, marchand ambuland,	1,500	9 75	
		463	Rausheim Lambert, colporteur,	400	2 60	
		464	Aaharius Jacob, boucher,	500	1 95	
		465	Aron Zacharias, boucher,	500	3 25	
		466	Cahen Isaac, boucher,	1,500	9 75	
		467	Cahen Raphaël, boucher,	2,500	16 25	
	Cattenom. Courcelles- Chaussy.	Créchange.	468	Lambert Abraham, boucher,	500	1 95
			469	Lambert Abraham, m <sup>d</sup> de chevaux (veuve),	5,000	52 50
		470	Lambert David, boucher,	500	1 95	
		471	Paquin Jacob, boucher,	500	3 25	
		472	Rixheim Isaïe, boucher,	400	2 60	
		473	Israël Moïse, cabaretier épicier,	1,200	7 80	
		474	Gougenheim Moïse-Aron, m <sup>d</sup> de bestiaux,	1,000	6 50	
		475	Lévy David, marchand,	800	5 20	
		476	Lévy Joseph, colporteur,	1,500	9 75	
		477	Lévy Moïse, boucher,	1,200	7 80	
	Ennery.	Ennery.	478	Cahen Jacob, revendeur,	600	3 90
			479	Horsviller Salomon, revendeur,	600	3 90
		480	Joseph Lion, marchand de bestiaux,	600	3 90	
		481	Levy Ansel,	600	3 90	
		482	Levy Lyon, marchand de bestiaux,	1,500	9 75	
		483	Levy Paquin, père, m <sup>d</sup> de chevaux,	2,000	13 >	
		484	Levy Samuel, le jeune,	600	3 90	
485		Michel Levy, marchand de chevaux,	2,500	16 25		
486		Cahen Goudchaux, m <sup>d</sup> de bestiaux,	800	5 20		
487		Cahen Lion Moïse, cabaretier,	1,500	9 75		
488	Cerf Lion Salomon, m <sup>d</sup> de bestiaux,	800	5 20			
489	Isaac J. Levy, revendeur,	800	5 20			
490	Isaac Salomon-Michel,	500	3 25			
491	Levy Bernard, marchand de bestiaux (les héritiers).	600	3 90			
492	Levy Daniel-Isaac, boucher associé,	600	3 90			

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Moselle.	Ennery.	495	Levy Jacob ,	600	5 90	
		494	Levy Jéclin ,	600	5 90	
		495	Levy Joseph-Nathan, revendeur,	800	5 20	
		496	Levy Ouda-Lazard, boucher ,	800	5 20	
		497	Michel Lion-Isaac,	600	5 90	
	Erstroff.	498	Michel Lion Salomon, m <sup>d</sup> de bestiaux ,	500	3 25	
		499	Michel Lion Simon ,	1,000	6 50	
		500	Cahen Jacob, originaire d'Ennery,	500	5 25	
		501	Cahen Moÿse, marchand de bestiaux,	1,800	11 70	
		502	Kauffmann Levy, le jeune, marchand de bestiaux ,	900	5 85	
		503	Kauffmann Levy, mercier ,	1,500	9 75	
		504	Levy Goudchaux, marchand de bestiaux ,	500	5 25	
		505	Levy Hayem , mercier ,	600	5 90	
		506	Levy Joseph, marchand (fils de Hayem) ,	500	4 95	
		507	Levy Judas ,	500	5 25	
		508	Moïse Simon Mendel,	500	5 25	
		Etangs les	509	Moÿse Abraham, marchand ,	1,000	6 50
			510	Moïse Louis, boucher,	1,000	6 50
			511	Samuel Moÿse,	1,000	6 50
			512	Volf Moÿse, marchand de bestiaux,	600	5 90
	513		Vorms Daniel, boucher,	1,200	7 80	
	514		Vorms Lazard, boucher,	1,000	6 50	
	515		Vorms Philippe boucher ,	1,000	6 50	
	516		Vorms Raphaël,	1,000	6 50	
	Faulquemont. Florange. Forbach.		517	Cahen Jacob, boucher ,	500	5 25
			518	Levy Joseph, marchand de bestiaux,	400	2 60
		519	Abraham Lion, rentier,	5,000	52 50	
		520	Aron Alexandre, marchand de bestiaux ,	1,000	6 50	
		521	Beer Isaac, aîné, rentier,	800	5 20	
		522	Cahen Isaac Mayer, négociant,	5,000	19 50	
		523	Cahen Isaac Weil, fils de Ficé ,	800	5 20	
		524	Cahen Mayer, rentier,	2,000	15 »	
		525	Cahen Samuel Olry, fils de Ficé ,	800	5 20	
		526	Feis Lion, négociant ,	1,800	11 70	
		527	Joseph Simon Jacob, fripier,	400	2 60	
		528	Lambert Cerf, officier de santé ,	1,000	6 50	
		529	Lion Lazard, fripier,	800	5 20	
		530	Lion Oury Abraham, négociant ,	2,000	15 »	
		531	Mayer Seligmann, maquignon ,	1,000	6 50	

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Forbach.	532	Moïse Lion, mercier,	800	5 20
		533	Simon Jacob, veuve,	500	1 95
		534	Simon Nathan, fripier,	1,000	6 50
	Frauenbourg.	535	Bernheim Isaac, marchand de bestiaux,	2,000	15 »
		536	Cahen Mendel, marchand de chiffons,	400	2 60
		537	Cahen Moïse, jeune, m <sup>d</sup> de bestiaux,	5,500	22 75
		538	Heymann Mayer, courtier,	800	5 20
		539	Hersch Salomon, marchand de chevaux,	1,000	6 50
		540	Hirsch David, marchand de bestiaux,	1,000	6 50
		541	Kremer Marx, épicière (veuve),	500	1 95
		542	Lazard Alexandre, mercier,	600	3 90
		543	Mayer Moïse,	600	3 90
		544	Oppenheim Mayer, marchand de bestiaux,	5,000	19 50
		Freistroff.	545	Hanneau Jacob, boucher,	500
	546		Israël Jacob, boucher,	400	2 60
	547		Michel David, boucher,	800	5 20
	548		Michel Jacob, boucher,	1,200	7 80
	Garsch.	549	Levy Oury, marchand de bestiaux,	500	3 25
	Gavisse.	550	Cahen Lion, boucher,	1,500	9 75
	Gorze.	551	Cahen Charles, fils, m <sup>d</sup> de bestiaux,	800	5 20
		552	Cahen Lion, marchand de bestiaux,	800	5 20
		553	Créhange Israël, boucher,	400	2 60
	Grosblieders to f	554	Bloch Moïse, marchand de grains,	1,000	6 50
		555	Lambert Lion, propriétaire,	600	3 90
	Hayange.	556	Abraham Abraham, marchand de chevaux,	500	3 25
		557	Cahen Lajeunesse, id.	500	3 25
		558	Fribourg Benjamin, m <sup>d</sup> de bestiaux,	500	3 25
		559	Fribourg Cerf, marchand de bestiaux,	500	3 25
		560	Fribourg Lazard Lajeunesse (veuve),	800	5 20
		561	Fribourg Moïse, boucher,	8,000	52 »
		562	Fribourg Salomon, boucher,	10,000	65 »
		563	Israël Salomon, boulanger,	500	3 25
		564	Mayer David, marchand,	500	3 25
		565	Mayer Moïse, boucher,	5,000	19 50
	Hellimer.	566	Bloch Joseph,	800	5 20
		567	Bloch Samuel,	800	5 20
		568	Leib Joseph, propr. (la veuve et les hérit.),	12,000	78 »
		569	Levy Abraham, boucher,	400	2 60
		570	Levy Hayem, marchand de bestiaux,	2,000	13 »
		571	Levy Lion, clerc de notaire,	2,000	15 »

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Moselle.	Hellimer.	572	Levy Michel, revendeur,	400	2 60	
		573	Levy Salomon, marchand de bestiaux,	400	2 60	
		574	Levy Salomon, marchand de farine,	2,000	15 »	
		575	Levy Simon, boulanger,	400	2 60	
		576	Levy Simon, marchand de bestiaux,	2,000	15 »	
		577	Mayer Wolff, boucher,	500	3 25	
		578	Pinel Lambert,	500	3 25	
		579	Salomon Angre,	400	2 60	
		580	Samuel Joseph,	600	3 90	
		581	Samuel Worms, brocanteur,	800	5 20	
		582	Worms Hesse, marchand de bestiaux,	2,000	15 »	
		Hettange grande.	583	Levy Daniel, marchand de bestiaux,	600	3 90
			584	Levy Isaac, fils, id.	600	3 90
			585	Levy Jacob (veuve), rentière,	500	3 25
			586	Levy Jacob Isaac, march <sup>d</sup> de bestiaux,	600	3 90
			587	Levy Nathan Jacob,	600	3 90
			588	David Manasse,	1,000	6 50
			589	Israël Isaac, fils, épicier,	400	2 60
		Insming. Königsmahe. n.	590	Israël Moïse, marchand de bestiaux,	500	3 25
			591	Levy Hayem Bonom, marchand d'étoffes,	800	5 20
			592	Marx Israël, marchand de bestiaux,	500	3 25
		Lessy. Longeville- lès-Metz.	593	Cahen Lambert, boucher,	400	2 60
			594	David Lion, boucher,	600	3 90
		Longeville- lès-S <sup>t</sup> -Avoird Louvigny.	595	Levy Nephtalie, amidonnier,	1,000	6 50
			596	Levy Paquin, boucher,	2,000	15 »
			597	Moïse Lion,	600	3 90
		Longeville- lès-S <sup>t</sup> -Avoird Louvigny.	598	Aaron, marchand épicier,	600	3 90
			599	Cahen Mayer, revendeur,	400	2 60
			600	Gougenheim Salomon, officiant,	1,000	6 50
			601	Israël Isaac, revendeur,	600	3 90
			602	Israël Louis, marchand de bestiaux,	400	2 60
			603	Lajeunesse Salomon, revendeur,	800	5 20
			604	Levy Moïse, colporteur,	800	5 20
605	Moïse David, revendeur,		600	3 90		
606	Salomon Mayer, fils de Lajeunesse,		600	3 90		
607	Salomon Nathan, fils de Lajeunesse,		600	3 90		
Luttange	608		Cerf Isaac Israël, marchand de chevaux,	200	1 50	
	609		Isaac Israël, le jeune,	800	5 20	

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Luttange.	610	Isaac Israël (les enfants),	1,000	6 50
		611	Michel Lazard, mercier,	500	3 25
	Malling.	612	Levy Lion, boucher,	500	5 25
		Marly.	613	Abraham Israël, boucher,	400
	614		Levy Claudin, marchand de bestiaux,	1,000	6 50
	Metz.	615	Alcan Moïse, libraire,	1,800	11 70
			616	Alexandre Jacob, nég <sup>t</sup> place de Chambre,	1,500
		617	Ancel Abraham, marchand de fer, rue de l'Arsenal,	2,400	15 60
		618	Ancel Lion, épicier, rue de l'Arsenal,	1,500	9 75
		619	Anspach Johel, nég <sup>t</sup> , rue Goussaud,	1,000	6 50
		620	Aron Félix, limonadier, rue des Jardins,	600	3 90
		621	Aron Isaac, agent d'affaires,	3,000	19 50
		622	Aron Lazard, nég <sup>t</sup> , rue Vincent-rue,	4,500	29 25
		623	Aron Prosper, nég <sup>t</sup> , pont St-Marcel	4,000	26 »
		624	Aron Samuel Joseph, ancien percepteur, rue du Petit-Paris,	1,000	6 50
		625	Aron Simon, commandant d'aff., quai St-Pierre,	1,500	9 75
		626	Beer Jacob (veuve), rue des Bénédictins,	800	5 20
		627	Beer Jacob, brodeur, r. du Plat-d'Etain,	1,800	11 70
		628	Beer Léon, agent d'aff. r. des Bénédictins	1,500	9 75
		629	Bénédic Lazard, boucher, r. Vincentrue,	2,000	15 »
		630	Bernard Bernard, huissier, rue de la Prinerie,	12,00	7 80
		631	Bing, marchand de vin,	1,000	6 50
		632	Bing Isaac, commandant en retraite, rue Vincentrue,	5,000	19 50
		633	Birié Louis, mercier, rue de l'Arsenal,	2,000	15 »
		634	Birié Salomon, mercier, id.	5,000	52 50
	635	Bloch Isaïe, instituteur, id.	2,000	15 »	
	636	Bloch Jacob (veuve), id.	500	1 95	
	637	Bloch Samuel, place de Chambre,	1,000	6 50	
	638	Brach Raphaël, auberg. pl. de Chambre,	1,000	6 50	
	639	Brisac, quincailler, place de Chambre,	1,500	9 75	
	640	Brisac Salomon, rue des Jardins,	500	3 25	
	641	Cahen Abraham dit Nathan, marchand de chevaux, rue Tête-d'Or,	15,000	84 50	
	642	Cahen Alphonse Nathan, marchand de chevaux, rue Tête-d'Or,	7,000	45 50	
643	Cerf Aron, agent d'affaires,	2,000	15 »		

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Metz.	644	Cahen Aron Jacob, revendr, r. Marchand,	500	3 23
		645	Cahen Benel, épicier, rue de l'Arsenal 51,	1,200	7 80
		646	Cahen Bernard Joseph, pont de la Préfecture.	3,000	19 50
		647	Cahen Cerf Lion, négociant, rue St-Ferroy,	1,500	9 75
		648	Cahen Cerf Salomon, m <sup>d</sup> , rue de l'Arsenal,	800	5 20
		649	Cahen Charles Nathan, marchand de chevaux, rue Tête-d'Or,	4,000	26 >
		650	Cahen Conrard, boucher, rue des Jardins,	2,000	13 >
		651	Cahen David Cosmann, drapier, rue des Allemands,	1,500	9 75
		652	Cahen Elie Lion, boulanger, r. de l'Arsenal,	1,200	7 80
		653	Cahen Goudchaux Louis (veuve), rentière, rue St-Ferroy,	1,200	7 80
		654	Cahen Isaac, aubergiste,	900	5 85
		655	Cahen Isaac, épicier, rue de l'Arsenal,	600	3 90
		656	Cahen Israël Lion, ancien boulanger, rue de l'Arsenal,	2,000	15 >
		657	Cahen Jacob Joseph, rev <sup>r</sup> , rue de l'Arsenal,	1,000	6 50
		658	Cahen Jacob-Salomon, marc <sup>d</sup> id.	1,000	6 50
		659	Cahen Joseph, marchand de blanc,	1,500	9 75
		660	Cahen Joseph Cosman, marchand de meubles, place St-Louis,	1,500	9 75
		661	Cahen Joseph Michel, marchand de meubles, rue de l'Arsenal,	1,200	7 80
		662	Cahen Lazard, épicier, rue de l'Arsenal,	500	3 25
		663	Cahen Lazard, rentier, rue St-Ferroy,	500	3 25
		664	Cahen Léon, boucher,	2,000	13 >
		665	Cahen Lion-Louis, rentier, r. des Jardins,	1,500	9 75
		666	Cahen Lippmann Simon, marchand de vins, rue de l'Arsenal,	2,500	16 25
		667	Cahen Lion, tailleur, place de Chambre,	7,000	45 50
		668	Cahen Louis Aron, négoc <sup>t</sup> , quai St-Pierre,	20,000	150 >
		669	Cahen Marx-Goudchaux, tapissier, rue du Plat-d'Etain,	800	5 20
		670	Cahen Marx-Michel, m <sup>d</sup> de meubles, rue du Plat-d'Etain,	2,000	13 >
		671	Cahen Michel-David, boucher, place St-Jacques,	1,000	6 50

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Metz.	672	Cahen Michel Goudchaux, tapissier, rue de l'Arsenal,	500	3 25
		673	Cahen Michel Joseph, jeune, gendre de Francfort,	1,200	7 80
		674	Cahen Moïse, boucher, place St-Jacques,	1,200	7 80
		675	Cahen Nathan Aron, boucher, rue des Roches, 28.	1,000	6 50
		676	Cahen Nathan Benel, revendeur, rue de l'Arsenal, 92,	1,000	6 50
		677	Cahen Olry, dit Nathan, rentier,	1,500	9 75
		678	Cahen Salomon Joseph, rentier, rue de l'Arsenal,	5,500	22 75
		679	Cahen Samuel dit Nathan (veuve), rue des Bénédictins,	2,500	16 25
		680	Cerf Aron, agent d'affaires,	2,000	15 »
		684	Cerf Daniel, boucher, rue du Pontiffroy,	5,000	19 50
		682	Cerf /Américain) rentier, rue Fournirue,	4,000	26 »
		685	Cosmann Oury, négociant, rue des Jardins,	800	5 20
		684	Cosmann Salomon, rue St-Ferroy,	1,200	7 80
		685	Créhangé Isidore, rue de l'Arsenal,	800	5 25
		686	Créhangé Salomon, laitier,	1,000	6 50
		687	Dalsace Marx, rentier, rue de l'Arsenal,	40,000	260 »
		688	Daniel Joseph, rentier, id.	1,000	6 50
		689	David Lévy, m <sup>d</sup> de chevaux rue Cham- bière,	500	3 25
		690	Dennery Elie, menuisier, rue de l'Arsenal,	1,000	6 50
		691	Dennery Moïse, m <sup>d</sup> de meubles, rue des Jardins,	2,000	15 »
		692	Dennery Salomon, m <sup>d</sup> de meubles, rue des Jardins.	2,000	15 »
		693	Dennery Salomon Michel, marchand de meubles, rue des Jardins.	2,000	15 »
		694	Deutz Paquin, rentier, r. de l'Arsenal, 20	600	5 90
		695	Dreyfus Gaspard (veuve), r. d. Bénédictins	5,000	32 50
		696	Droose, commerçant, rue de l'Arsenal,	800	5 20
		697	Dumesnil, capitaine du génie en retraite,	1,200	7 80
		698	Dupont Auguste, maitre de forges, rue des Bénédictins,	26,000	169 »
		699	Dupont Myrthil, rue des Bénédictins, fils d'Auguste.	15,000	84 50



DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Metz.	700	Dupont Samuel (veuve), rentière, rue des Bénédictins,	6,000	59 >
		701	Emerique Abraham, courtier, rue Tour-aux-Rats,	500	3 25
		702	Emerique Samuel, négociant, rue du Plat-d'Etain,	2,000	15 >
		703	Emerique Salomon, rentier, rue du Petit-Paris,	2,500	16 25
		704	Etling Baruch, boulanger, rue de l'Arsenal	500	3 25
		705	Etling Edouard, idem. idem.,	100	3 25
		706	Etling Lazard, idem. idem.,	600	3 90
		707	Etling Lion, colporteur, idem.,	500	3 25
		708	Etling Moïse, marchand de farine, rue du Commerce,	800	5 20
		709	Etling Philippe, boulanger, rue de l'Arsenal.	600	3 90
		710	Etling Salomon, idem. idem.	1,000	6 50
		711	Festel, commandant en retraite, rue Vincentrue.	1,500	9 75
		712	Francfort Gabriel, facteur, rue de l'Arsenal.	1,500	9 75
		713	Francfort Goudchaux, rue de la Monnaie.	1,200	7 80
		714	Francfort Louis, négoc. rue Fournirue.	2,500	16 25
		715	Francfort Moïse, négociant. idem.	4,000	26 >
		716	Francfort Prosper, idem. idem.	2,000	15 >
		717	Fribourg dit Bénédic, ancien marchand de chevaux, rue du Pontifroy.	1,000	6 50
		718	Fribourg Mayer, marchand.	1,000	6 50
		719	Fribourg Victor, marchand, rue Marchant.	2,000	15 >
		720	Gompertz, cordonnier, rue de l'Arsenal.	600	3 90
		721	Gompertz Lambert, logeur, r. de l'Arsenal.	800	3 20
		722	Goudchaux Cerf, fabricant de cols, rue St-Ferroy,	1,000	6 50
		723	Goudchaux Cerf, (Veuve) rentière, rue Marchant,	12,000	78 >
		724	Goudchaux Constant, pelletier, r. Fournirue,	2,000	15 >
		725	Godchaux Godchaux, agent d'affaires, rue des Jardins,	6,000	59 >

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Metz.	726	Goudchaux Lazard, nég <sup>t</sup> , rue des Jardins,	1,500	9 75
		727	Goudchaux Lion, rentier, rue des Jardins,	4,000	26 »
		728	Goudchaux Mathieu, banquier, place de Chambre,	5,000	19 50
		729	Gougenheim Abraham, marchand de che- vaux, rue de l'Arsenal,	500	5 25
		750	Gougenheim Jacques, bijoutier, rue du Palais,	2,000	15 »
		751	Gougenheim Merari, bijoutier, rue de l'Arsenal,	600	5 90
		752	Gougenheim Michel, laitier rue de l'Ar- senal,	500	5 25
		753	Grodvolle Abraham, peintre, rue de l'Ar- senal,	600	5 90
		754	Grodvolle Nathan, peintre, p. St-Georges,	2,000	15 »
		755	Halphen (V <sup>e</sup> ) née Cahen Babet, r. des Jard.	600	5 90
		756	Halphen Marx, fripier, rue de l'Arsenal,	500	5 25
		757	Halphen Mayer, fripier, idem.	800	5 20
		758	Halphen Raphaël, rentier, q. de l'Arsenal,	1,200	7 80
		759	Hayem Salomon, boucher, rue Mazelle,	1,500	9 75
		740	Hellmann Félix, professeur de musique, rue St-Ferroy.	1,000	6 50
		741	Hemmerdinger, négociant, r. Tête-d'Or,	1,000	6 50
		742	Jacob Benjamin, rentier, r. Fournirue,	2,000	15 »
		743	Jacob Isaïe, m <sup>d</sup> de farine, r. de l'Arsenal,	1,500	9 75
		744	Jacob Léon, m <sup>d</sup> de farine, r. des Jard.	1,500	9 75
		745	Lajeunesse Jonas, ferailleur, r. de l'Arsenal	2,000	15 »
		746	Lajeunesse Joseph, idem. idem.	2,000	15 »
		747	Lajeunesse Lion, idem. idem.	1,000	6 50
		748	Lambert Elie, instituteur, idem.	500	5 25
		749	Lambert Félix, revendeur, idem,	1,500	9 75
		750	Lambert Joseph (veuve), rev. idem.	600	5 90
		751	Lambert Mayer, grand-rabbin, idem.	2,200	14 50
		752	Lambert Mayer, fripier, rue des Jardins,	1,000	6 50
		753	Lazard Mayer, professeur, r. de l'Arsenal,	4,800	11 70
		754	Léon, dessinateur, rue des Récolets,	500	5 25
		755	Lévy Abraham, boucher, r. des Jardins,	1,000	6 50
		756	Lévy Bernard, rentier, r. de l'Arsenal,	2,000	15 »
		757	Lévy Désiré, agent d'aff. p. de Chambre,	2,000	15 »
		758	Lévy Elie, m <sup>d</sup> de papiers, r. de l'Arsenal,	500	5 25

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Metz.	759	Lévy Félix, boucher, rue Mazelle,	300	3 25
		760	Lévy Gabriel, ancien huissier, place de Chambre,	4,000	6 50
		761	Lévy Gerson, rentier, rue de la Cathé- drale,	3,000	19 50
		762	Lévy Lion-Elias, bijoutier, r. de l'Arsenal,	2,500	16 25
		765	Lévy Lucien, bijoutier, rue du Palais, (fils de Lévy Lion Elias).	2,000	15 »
		764	Lévy Mardoché, libraire, rue des Clercs,	1,500	9 75
		765	Lévy Olry, libraire, rue des Clercs,	5,000	32 50
		766	Lévy Oury-Lazard, colporteur, rue de l'Arsenal,	2,000	15 »
		767	Lévy Samuel, marchand de chevaux, rue Mazelle, 83,	600	3 90
		768	Lévy Séligmann, aubergiste, rue de l'Ar- senal, 46,	500	3 25
		769	Lièvre, jeune, négociant,	3,000	19 50
		770	Liottel Louis, employé, r. des Bénédictins	3,000	19 50
		771	Lippmann (Ve) rentière, r. de l'Arsenal,	600	5 90
		772	Lippmann David, négociant,	4,500	29 25
		773	Lippmann Isaac, aîné, drapier, rue des Pères-St-Georges,	2,000	13 »
		774	Lippmann dit Bijou Sussel, brocanteur, rue des Jardins,	3,500	22 75
		775	Lippmann Mathieu, drapier,	2,000	15 »
		776	Marx Hayem, courtier de bestiaux, rue de l'Arsenal,	600	5 90
		777	May, ancien huissier, rue Vincentrue,	2,000	15 »
		778	May Charles-Emile, avocat, r. des Clercs,	1,500	9 75
		779	May Lambert, médecin, rue Fournirue,	3,000	19 50
		780	May Mayer, négociant, idem.	5,000	52 50
		781	May Salomon, ancien huissier, rue de la Chèvre,	4,000	26 »
		782	May Salomon, (veuve) rentière, rue des Jardins, 6,	6,000	59 »
		783	May Salomon, m <sup>d</sup> de papiers, r. Fabert,	3,000	19 50
		784	Mayer Adolphe, banquier, p. St-Marcel,	4,000	26 »
		785	Mayer Emmanuel, rue Vincentrue,	500	5 25
		786	Mayer Isidore, gantier, rue des Allemands,	1,800	11 70
787	Mayer Lion, employé, rue de l'Arsenal,	800	5 20		

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Metz.	788	Mayer Philippe, négociant, rue des Bénédictins.	4,500	29 25
		789	Mayer-Samuel Joseph, imprimeur, quai Saint-Pierre.	2,000	15 »
		790	Mayer-Samuel Benoit, négociant, rue Vincentrue.	2,500	16 25
		791	Mayer-Samuel Cerf, propriétaire.	7,000	45 50
		792	Melleze Abraham, rentier, rue St-Ferroy.	800	5 20
		795	Moeh Wolff, boucher, rue de l'Arsenal.	2,000	15 »
		794	Moïse Elie, négociant, idem.	2,000	15 »
		795	Morhange (veuve) née Picard, rentière, rue des Jardins.	600	5 90
		796	Morhange Isaïe, rentier, rue de l'Arsenal, (la succession, chez Salomon-Michel Dennery.)	2,500	16 25
		797	Morhange-Lièvre, aîné, négociant, rue Fabert.	2,000	15 »
		798	Morhange Louis, professeur, rue du Four du Cloître.	4,800	11 70
		799	Morhange Nathan, marchand de cuirs, rue de l'Arsenal.	5,500	22 75
		800	Morhange Salomon, négociant (veuve), rue Fournirue,	1,000	6 50
		801	Morhange Samuel, m <sup>d</sup> , rue de l'Arsenal	2,800	18 20
		802	Nathan, veuve Donato, née Zacharias, rentière, rue St Marcel,	2,000	13 »
		805	Nettre David-Wolff, rentier,	8,000	52 »
		804	Nettre Léopold, négociant, rue des Jard.	4,000	26 »
		803	Oppenheim Lambert, revendeur, (veuve), r. de l'Arsenal,	800	5 20
		806	Oulif Garçon, fils, brocant <sup>r</sup> id.	500	5 25
		807	Oulif Garçon, v <sup>e</sup> , commer <sup>ta</sup> id.	600	5 90
		808	Oulif Godfroy, négociant, id.	1,600	10 40
809	Oulif Narcisse, avocat, chez M. Bernard huissier,	4,500	29 25		
810	Oulif Nathan, négociant, r. de l'Arsenal,	2,400	15 60		
811	Picard, officier comptable. r. des Bénédictins, gendre de Liottel,	1,800	11 70		
812	Picard Jacob, ancien chandel <sup>r</sup> r. des Jard.	600	5 90		
815	Picard Jacob, v <sup>e</sup> , négociant, id.	5,000	19 50		

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Metz.	814	Prager Jacob, boulanger, r. de l'Arsenal,	1,200	7 80
		815	Rheims Perlé, nég <sup>t</sup> , rue des Allemands,	2,000	15 »
		816	Rheims Sussel, id. id.	1,500	9 75
		817	Salomon Benjamin, professeur au Lycée,	1,800	11 70
		818	Salomon Michel (veuve), rue de l'Arsenal	500	3 25
		819	Samuel Léon, rue des Jardins,	800	3 20
		820	Schvabe (veuve) rue Vincentrue,	3,000	19 50
		821	Schvabe Isaïe, drapier, rue Vincentrue,	3,500	22 75
		822	Schvabe Olry-Léon, rent <sup>r</sup> r. Vincentrue,	1,000	6 50
		823	Seligmann Louis, négoc <sup>t</sup> rue Tête-d'Or,	1,500	9 75
		824	Spire Ernestine (demoiselle),	500	3 25
		825	Spire Godchaux, march <sup>d</sup> de farine, rue St-Feroy,	1,000	6 50
		826	Spire Hayem, négociant, rue Fabert,	7,000	45 50
		827	Spire Jacob,	1,000	6 50
		828	Sussel Aucher, débitant rue de l'Arsenal,	500	3 25
		829	Terquem Auguste, rentier, r. du Heaume	5,000	32 50
		830	Terquem Olry, ancien pharm. r. des Jard.	10,000	65 »
		831	Thenard, capitaine retraité, r. St-Marcel,	2,500	16 25
		832	Trèves (gendre de Spire) négociant, rue Tête-d'Or,	2,000	15 »
		833	Veil Lazard, rentier, quai de l'Arsenal,	1,500	9 75
		834	Wimphen Isaac, sellier, rue de l'Arsenal.	1,200	7 80
		835	Wimphen Lambert, ferral <sup>r</sup> , id.	2,100	13 »
		836	Wittersheim Hypolite, rentier, rue du Pont-Moreau,	3,000	19 50
		837	Wogue Lazard, professeur,	1,800	11 70
		838	Worms Adolphe (v <sup>e</sup> ), rent. , r. Marchant,	3,000	19 50
		839	Worms Adolphe (la demois <sup>l</sup> ) r. idem.	1,500	9 75
		840	Worms Frédéric,	1,500	9 75
		841	Worms Hayem, vacher, r. de l'Arsenal,	700	3 25
		842	Worms Justin, banquier, r. du Petit-Paris,	4,500	29 25
		843	Worms Siméon, rent. r. des Trinitaires,	600	3 90
	Metzervisse.	844	Baruch Israël, marchand de bestiaux,	500	3 25
		845	Bloch Mayer-Cerf, marchand de chevaux	3,000	19 50
		846	Cahen Marx, marchand épicier,	600	3 90
		847	David Israël, marchand de chevaux,	1,800	11 70
		848	Gougenheim Salomon, huissier,	600	3 90
		849	Morhange Jacob, boulanger,	1,200	7 80

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS DIPOSABLES.	COTISATIONS.			
Moselle.	Metzervisse.	850	Morhange, cabaretier, (frère de Morhange Jacob),	500	3 25			
		851	Morhange Lazard (veuve) rentière,	500	3 25			
		852	Salomon Israël, marchand de bestiaux,	500	3 25			
		853	Samuel Lazard, marchand de bestiaux,	500	3 25			
	Metzeresch.	Monneren.	854	Worms Lion,	1,000	6 50		
			855	Picard David, boulanger,	500	3 25		
	Montenach.	Montenach.	856	Hayem Lévy,	500	1 95		
			857	Mayer Brisac, boucher,	800	3 20		
			858	Cahen Abraham, marchand,	500	3 25		
			859	Cahen Isaac, jeune, mercier,	500	3 25		
	Montigny l -Metz	Morhange.	860	Cahen Léon, boucher,	500	3 25		
			861	Cahen Raphaël, boucher,	500	3 25		
			862	Goudchaux Marx, boucher,	500	3 25		
			863	Francfort Isaac, boucher,	1,500	9 75		
			864	Lion Lazard, boucher,	500	3 25		
			865	Mayer, fils, marchand,	500	3 25		
			866	Alexandre Isaac, marchand de bestiaux,	800	3 20		
			867	Alexandre Léon,	600	3 90		
			868	Horviller Judas, marchand de chevaux,	600	3 90		
			869	Jacob Gabriel, marchand de chevaux	600	3 90		
	Moulins-lès-Metz.	Neunkirchen.	870	Jacob Moïse, marchand de chevaux,	600	3 90		
			871	Marx Mayer, marchand d'étoffes,	600	3 90		
			872	Oppenheim David,	400	2 00		
			873	Worms Raven,	600	3 90		
			874	Lévy Jacob, boucher,	400	2 00		
			875	Nathan, marchand de bestiaux,	400	2 60		
			876	Schill Alexandre, revendeur,	600	3 90		
			877	Schill Simon, boucher,	5,000	19 50		
			Nidervisse.	Nidervisse.	878	Bernard Jacques, marchand de bestiaux	500	3 25
					879	Cerf Abraham,	500	3 25
	880	Cerf Daniel,			1,500	9 75		
	881	Cerf (fils d'Abraham),			500	3 25		
	882	Cerf Mannelé,			500	3 25		
	883	Israël Bernard, boucher,			1,500	9 75		
	Pontpierre.	Pontpierre.	884	Simon Cerf, m <sup>d</sup> de chevaux et cabaretier,	1,500	9 75		
			885	Bernard Jacob,	800	3 20		
			886	Cahen Boriche, mercier,	800	3 20		
			887	Cahen Cahen, boucher,	400	2 60		
			888	Cahen Lambert, boucher,	400	2 60		

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Moselle.	Pontpierre.	889	Lévy, mercier,	800	5 20	
		890	Lévy Borich,	800	5 20	
		891	Lévy Daniel, marchand de bestiaux,	600	3 90	
		892	Lévy Mayer,	600	5 90	
	Pontigny, (commune de Condé). Puttelage.	893	Joseph Moyse,	1,200	7 80	
		894	Aron Isaac, revendeur,	600	5 90	
		895	Aaron Joseph, marchand,	1,500	9 75	
		896	Bloch Mendel, charretier,	400	2 60	
		897	Gerson Aron, marchand de bestiaux,	2,500	16 25	
		898	Hesse David,	500	5 25	
		899	Hesse Isaac-Hayem, (veuve),	1,000	6 50	
		900	Hesse Marem,	1,800	11 70	
		901	Hesse Simon, négociant,	1,500	9 75	
		902	Hesse Simon-Michel,	2,000	15 »	
		905	Hirsch Nathan, marchand de chevaux,	2,000	15 »	
		904	Joseph Israël,	500	5 25	
		905	Joseph Jacob, marchand de farine,	1,500	9 75	
		906	Lévy Borig, revendeur,	800	5 20	
		907	Lévy Jacob, marchand,	1,000	6 50	
		908	Lévy Michel, revendeur,	600	5 90	
	Richemont.	909	Israël fils, boucher,	800	5 20	
		910	Israël Jacob, marchand de chevaux,	600	5 90	
		Roussy. Sablon.	911	Lévy Abraham-Bonom (veuve) marchande	500	5 25
			912	Beer Auguste, agriculteur,	1,500	9 75
		St-Avold.	915	Elie Abraham, négociant,	2,800	18 20
			914	Elie David, négociant,	5,000	52 50
			915	Francfort (veuve), née Elie, marchande,	1,500	9 75
			916	Frédéric Lion, marchand d'étoffes,	500	5 25
			917	Fribourg Salomon (veuve), rentière,	1,000	6 50
			918	Gabriel Mayer, négociant,	1,000	6 50
919	Lévy Séligmann, revendeur,		800	5 20		
St-Julien- lès-Metz. Sarreguemines.	920	Cahen Jacob, boucher,	600	5 90		
	921	Aron Moïse, blatier,	600	5 90		
	922	Beer Abraham, fabricant de colle,	1,500	9 75		
	925	Bernard, avoué,	3,000	19 50		
	924	Bloch Marx, blatier,	2,000	15 »		
	925	Bloch Moïse, blatier,	3,500	22 75		

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Moselle.	Sarreguemines.	926	Cahen Cosman-Lion, rentière, (veuve),	1,000	6 50	
		927	Cahen Félix,	5,500	22 75	
		928	Cahen Isidore, huissier,	3,000	19 50	
		929	Cahen Nathan-Lambert, négociant (pour sa fille),	500	5 25	
		950	Franck Hertz, marchand de grains,	1,500	9 75	
		951	Grumbach Daniel, négociant,	5,000	19 50	
		952	Haas Jacob, marchand,	1,000	6 50	
		955	Hertz Cerf, propriétaire,	5,000	32 50	
		954	Mme Hertz Léopold, marchand de chevaux, (née Simon),	2,000	15 »	
		953	Hommel Mayer, cabaretier,	700	4 95	
		956	Lajeunesse Jules, avocat,	5,000	32 50	
		957	Moyse Dalshem, rentière, (veuve),	500	5 25	
		958	Rose Lazard (chez Félix Cahen),	1,000	6 50	
		959	Wimphen Michel, marchand de meubles,	500	5 25	
	940	Wolff Isidor, avoué,	5,000	32 50		
	Saulny.	941	Cahen Simon, marchand de bestiaux,	500	5 25	
		942	Picard Moïse, idem.	500	5 25	
		943	Picard Simon, idem.	400	2 60	
	Sierck.	944	Haas Mayer, marchand de farine,	1,000	6 50	
		943	Lévy Louis, marchand de bestiaux,	500	5 25	
		946	Lévy Samuel, épicier,	600	5 90	
		947	Lion Isaac Isaac, boucher,	400	2 60	
		948	Marx Bonne, revendeur,	500	4 95	
		949	Mayer Cahen, marchand de grains,	4,000	26 »	
		950	Nathan Louis, négociant,	5,500	22 75	
		951	Saucher Sacharias, boucher,	500	4 95	
		Talange.	952	Israël dit Nicolas, m <sup>d</sup> de bestiaux,	800	5 20
			953	Israël m <sup>d</sup> de bestiaux, (fils d'Israël Nicolas)	500	5 25
	954		Israël Lion, (la veuve),	600	5 90	
	Thionville.	953	Lion Israël, m <sup>d</sup> de bestiaux, (la veuve),	800	5 20	
		956	Bloch Bernard,	700	4 55	
		957	Falik Lion,	500	5 25	
		958	Halphen Benoît, marchand de chevaux,	500	5 25	
		959	Hayem Lazard, huissier,	2,000	15 »	
		960	Isaac Israël,	500	4 95	
961		Levy Isaac-Daniel, négociant,	800	5 20		
962		Levy Joseph, agent d'affaires,	500	5 25		
963		Levy Nathan, marchand,	700	5 25		



DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Moselle.	Thionville.	964	Levy Philippe, boucher,	500	3 25	
		965	Levy Philippe-Mayer, garde-magasin ,	500	1 95	
		966	Lehman Raphaël, boucher ,	500	3 25	
		967	May Isaac-Lion, négociant ,	14,000	91 »	
		968	Mayer Mayer (Bourich) m <sup>d</sup> de bestiaux ,	500	3 25	
		969	Michel Marx, marchand ,	500	1 95	
		970	Michel Raphaël, marchand,	500	3 25	
		971	Wimphen Marx, marchand de meubles	900	5 95	
		972	Wimphen Olry, fondeur,	500	3 25	
		975	Zai Nathan, marchand ,	1,500	9 75	
	Trémery. Uckange.		974	Levy Lippmann,	600	3 90
			975	Daltroff, fils aîné, aubergiste,	500	3 25
			976	Daltroff Lazard, marchand,	500	3 25
			977	Daltroff Mayer, rentier ,	400	2 60
			978	Levy David, marchand de bestiaux,	800	5 20
			979	Levy Halmann, marchand de bestiaux ,	600	3 90
			980	Levy Lambert (gendre de Lion),	1,000	6 50
			981	Hayem Hayem, boucher ,	1,000	6 50
			982	Joseph Hayem, idem.	400	2 60
			983	Salomon Hayem, idem.	1,000	6 50
	Vallières.		984	Bonne Isaac, propriétaire.	1,000	6 50
			985	Bonne Isaïe, marchand ,	800	5 20
			986	Haas et fils, marchands,	800	5 20
			987	Israël Lippmann, fils, marchand ,	400	2 60
			988	Levy Aron aîné, marchand ,	1,200	7 80
			989	Levy Aron jeune, marchand ,	500	1 95
			990	Levy Isaac, marchand de chevaux,	10,000	65 »
			991	Levy Loudesch, boucher,	1,800	11 70
			992	Levy Moÿse, jeune, marchand ,	700	4 55
			993	Bénédic Isaac, marchand de bestiaux,	800	5 20
	Vantoux.		994	Bernard Abraham, propriétaire,	2,000	15 »
			995	Francfort Alexandre, m <sup>d</sup> de bestiaux,	600	3 90
			996	Francfort Gabriel, idem.	1,000	6 50
			997	Francfort Isaac,	600	5 90
			998	Francfort Lion, boucher ,	400	2 60
			999	Francfort Moïse, boucher,	600	5 90
			1000	Hayem Hayem boucher,	400	2 60
			1001	Hayem Israël, boucher ,	400	2 60
			1002	Hayem Lion, boucher ,	600	5 90
			1003	Hayem Raphaël, boucher ,	800	5 20
1004			Hayem Salomon, m <sup>d</sup> de bestiaux,	600	5 90	

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Moselle.	Vantoux.	1005	Lajeunesse Créhange, m <sup>d</sup> de bestiaux,	800	3 20
		1006	Levy Abraham,	400	2 60
	Vaudreching Vigy.	1007	Levy Samuel,	400	2 60
		1008	Levy Lazard Ouda,	600	3 90
	Volmerange.	1009	Alexandre David, m <sup>d</sup> de bestiaux,	1,200	7 80
		1010	Alexandre Simon, idem.	800	5 20
		1011	Fay Cadet, épicier,	800	5 20
	Woippy.	1012	Mayer Moïse, boucher,	600	3 90
		1013	Dennery Israël,	5,000	19 50
	Nord.	Douay.	1014	Bloch Léonard, tailleur,	2,000
1015			Cahen Jacob, marchand.	4,000	26 »
Lille.		1016	Emile Humbert,	1,000	6 50
		1017	Haussmann Isaac,	1,200	7 80
		1018	Kauffmann Isaac, négociant,	2,000	15 »
		1019	Scriber, agent de remplacements,	5,000	19 50
		1020	Weil, architecte,	4,000	26 »
Oise.	Beauvais.	1021	Alexandre Simon, agent d'affaires,	5,000	32 50
Pas-de-Calais.	Arras.	1022	Levy Hyppolyte, idem.	5,000	19 50
		1023	Léopold (gendre de Vidal),	5,000	19 50
Puy-de-Dôme.	Clermont.	1024	Beer Isaïe, procureur impérial,	6,000	39 »
Pyrénées Basses	St-Esprit.	1025	Marx Samuel, grand-rabbin,	5,000	19 50
		1026	Samuel Nathaniel, adjoint au maire,	5,000	32 50
Rhin (bas).	Balbronn.	1027	Bauer dit Aucher Lazard,	2,000	15 »
		1028	Levy Emmanuel-Michel, propriétaire,	4,000	26 »
		1029	Levy Lazard-Emmanuel, m <sup>d</sup> de bestiaux,	800	5 20
		1030	Levy Lazard-Michel, idem.	5,000	32 50
	Bischoffwiller.	1031	May Osias, fabricant de draps,	2,000	15 »
		1032	Strauss Joseph, marchand de draps,	4,000	26 »
		1033	Strauss Lazard, fabricant.	1,500	9 75
	Hagueneau.	1034	Bloch Charles, marchand de bois,	4,000	26 »
		1035	Caius Weill-Henry (veuve) commerçant,	2,600	16 90
		1036	Caius Weill-Lion, commerçant,	600	5 90
		1037	Caius Weill-Isaac,	800	5 20
		1038	Coblence Lazard, rentier,	1,800	11 70
		1039	Glatz Mayer, marchand d'eau-de-vie,	5,000	32 50
		1040	Gougenheim Isaac, rentier,	2,500	16 25
1041	Gougenheim Isaïe (fils de Louis),	2,000	15 »		
1042	Gougenheim Samuel, fripiier,	5,000	19 50		
1043	Haymann Lion, rentier,	6,000	39 »		
1044	Lion Mayer, marchand de draps,	2,000	15 »		

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Rhin (Bas)-	Hagueneau.	1045	Moch Jacob, rentier,	6,000	59 »	
		1046	Mayer Benjamin, négociant,	2,500	16 25	
		1047	Mayer M., négociant,	2,500	16 25	
		1048	Mayer Romain, négociant,	2,500	16 25	
		1049	Nathan Joachim, marchand,	2,400	15 60	
		1050	Rheims David, rentier,	2,400	15 60	
		1051	Straus Isaac, négociant,	2,500	16 25	
		1052	Straus Michel, négociant,	1,500	9 75	
		1055	Veil Hayem, rentier,	9,000	58 50	
		1054	Veil Moïse, docteur en médecine,	2,000	15 »	
	Ingwillers.	1055	Beer Isaac, négociant,	5,500	22 75	
		1056	Hertz Lévy (veuve), rentière,	6,000	59 »	
		1057	Lévy, marchand de biens,	6,000	59 »	
		1058	Lévy Baruck, propriétaire (fils de Moïse,	9,000	58 50	
		1059	Lévy Elie Moïse, prop <sup>re</sup> (fils de Moyse)	5,500	22 75	
		1060	Lévy Isaac, marchand de biens,	7,000	45 50	
		1061	Lévy Lévy Léopold, marchand de biens,	1,200	7 80	
		1062	Lévy Maurice, négociant,	2,000	15 »	
		Lauterbourg.	1065	Aucher Aron, négociant,	2,000	15 »
			1064	Aucher Léon, père, propriétaire,	20,000	150 »
	Marmoutier	Romesviller. près de Vasselone	1065	Aron Michel Moïse, épicier,	5,000	19 50
			1066	Samuel Bernard,	5,000	19 50
	Rosheim.	1067	Bernheim Lazard, courtier,	800	5 20	
		1068	Lévy Raphaël, commerçant,	600	5 90	
		1069	Nettre Baruch,	1,000	6 50	
	Sarre-Union	Saverne.	1070	Lévy Michel,	1,000	6 50
			1071	Cerf Abraham, propriétaire,	5,000	52 50
			1072	Cerf Maurice, propriétaire,	5,000	52 50
			1075	Judas Seligmann, commis chez Cerf,	2,000	15 »
	Schelestadt.	1074	Sopher Michel, rabbin,	800	5 20	
		1075	Lippmann Ernest,	2,400	15 60	
		1076	Sée Isaac,	50,000	195 »	
		1077	Sée Salomon, propriétaire,	2,000	13 »	
		1078	Weil Seligmann Salomon, propriétaire,	5,000	19 50	
	Scherviller.	1079	Salomon Hayem (les héritiers)	4,000	26 »	
		1080	Salomon (les héritiers)	4,000	26 »	
		1081	Aron Léopold, marchand de biens,	1,000	6 50	
	Strasbourg.	1082	Aronshon, médecin,	15,000	97 50	
		1085	Beer (veuve),	600	5 90	

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Rhin (Bas).	Strasbourg.	1084	Remberger fils, médecin,	4,000	26 »
		1085	Bloch Lazard, propriétaire,	2,000	13 »
		1086	Bloch, boulanger,	2,500	16 25
		1087	Blum Elie Salomon, la veuve rentière,	2,000	13 »
		1088	Blum Isaac, négociant,	2,000	13 »
		1089	Brunswig, mercier,	800	5 20
		1090	Cahn Samson Leib, négociant, rue des Hallebardes,	1,000	6 50
		1091	Cerf Salomon, épicier,	1,200	7 80
		1092	Coblence Gabriel, m <sup>d</sup> de chevaux,	5,000	19 50
		1093	Créange Jacob-Lion, rentier,	12,000	78 »
		1094	Dreyfus Alphonse, fils, m <sup>d</sup> de biens,	10,000	65 »
		1095	Dreyfus Emile, nég., gendre de L. Brisac,	8,000	52 »
		1096	Dreyfus Félix, rentier,	18,000	117 »
		1097	Gougenheim Isaac, rentier,	1,000	6 50
		1098	Gougenheim fils, Jacques, m <sup>d</sup> de biens,	5,000	52 50
		1099	Gougenheim Louis, (veuve) rentier,	5,000	19 50
		1100	Gougenheim Léontine, m <sup>d</sup> de biens,	1,000	6 50
		1101	Grodvolle Adolphe, profes. de musique,	2,000	13 »
		1102	Hirtz, médecin, gendre de Dreyfus Félix,	5,000	52 50
		1103	Katz Elie, cafetier,	1,000	6 50
		1104	Kaula Hermann, (fils de M. Aronshon),	2,000	13 »
		1105	Lachaume fils, employé à la poste,	5,000	52 50
		1106	Lachaume veuve, née Aronshon,	6,000	59 »
		1107	Lambert Simon, marchand de meubles,	1,000	6 50
		1108	Leib Ephraïm, aubergiste,	1,000	6 50
		1109	Level Michel, propriétaire,	2,500	16 25
		1110	Level fils, Léopold,	8,000	52 »
1111	Levy Barach Jacques, quincaillier,	2,500	16 25		
1112	Levy Baruch, père,	1,000	6 50		
1113	Levy Isaac, cadet, m <sup>d</sup> de biens,	1,500	9 75		
1114	Levy Jacques-Lazard, colporteur.	1,000	6 50		
1115	Levy Jonas-Baruch, employé,	600	5 90		
1116	Levy Maurice, quincail., (p. sa femme),	1,000	6 50		
1117	Levy Michel (veuve),	1,000	6 50		
1118	Lippmann Goudchaux,	4,000	26 »		
1119	Lippmann Raphaël, maître de poste,	10,000	65 »		
1120	Maas David, avocat,	2,000	13 »		
1121	May ainé, marchand de chevaux,	4,000	26 »		
1122	May, quincailier,	2,000	13 »		

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.		
Rhin (Bas).	Strasbourg.	1125	Nerson Salomon, fripier,	600	5 90		
		1124	Picard Léon, fabricant de draps,	5,000	52 50		
		1125	Ruff Maurice, médecin, (pour son enfant)	6,000	39 »		
		1126	Samuel Léopold, huissier,	1,500	9 75		
		1127	Simon Eugène, ancien pharmacien,	4,000	26 »		
		1128	Troler Samuel Alexandre, m <sup>d</sup> fripier,	1,000	6 50		
		1129	Weil David, boucher,	2,000	15 »		
		1130	Weil Félix, boucher,	600	5 90		
		1131	Weil Hayman, négociant,	2,600	16 90		
		1132	Weil Isaac, marchand de bois,	1,200	7 80		
		1133	Weil Léon, négociant,	800	5 20		
		1134	Weil Samuel, négociant,	5,000	19 50		
		1135	Worms Eugène, employé à la préfecture,	1,000	6 50		
		Erstein.	Stefensfeld.	1136	Weil Joackim, receveur d'enregistrement	800	5 20
				1137	Weil Mathias, médecin à l'hospice des aliénés.	800	5 20
		Westhoffen.		1138	Blum Alexandre, marchand de bestiaux,	1,000	6 50
				1139	Blum Lazard, marchand de bestiaux,	5,000	19 50
	1140			Geismann Samuel, marchand de bestiaux	1,500	9 75	
	1141			May Isaac, fils de David dit Pipe,	1,500	9 75	
	1142			May Isaac, gendre de Jacques,	5,000	19 50	
	Wissembourg.				1143	Dreyfus Raphaël,	5,000
		1144	Dreyfus Salomon,		7,000	45 50	
	Rhin (Haut).	Belfort.	1145	Lion Mirthil, sous-inspecteur des forêts,	4,000	26 »	
		Colmar.	1146	Dreyfus Marc, propriétaire,	4,000	26 »	
			1147	Manheimer Salomon, rentier,	10,000	65 »	
			1148	Nathan Levy Schœngrün, m <sup>d</sup> de biens,	20,000	150 »	
			1149	Philippe Nathan, chirurg.-major retraité,	2,000	15 »	
			1150	Schœngrün Emile, avocat,	7,000	45 50	
			1151	Sée Abraham Jacques (veuve),	6,000	59 »	
			1152	Sée Gerson, marchand, (pour sa femme)	1,500	9 75	
			1153	Sée Henriette, femme de Simon Sée,	20,000	150 »	
			1154	Sée Jacques, rentier,	15,000	97 50	
			1155	Sée Joseph Daniel, rentier,	6,000	59 »	
1156			Sée Léopold, rentier,	6,000	59 »		
1157			Strausz,	1,000	6 50		
Hœrebourg (près Colmar)				1158	Picard, adjoint, propriétaire,	8,000	52 »
				1159	Picard Isaac, propriétaire,	8,000	52 »
Mulhouse.		1160	Hauzer, médecin (pour sa femme),	2,500	16 25		

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.	
Rhin (Bas).	Mulhouse.	1161	Katz Félix, négociant,	5,000	19 50	
		1162	Lheman Raphaël, rentier (pour sa femme)	1,000	6 50	
	Ribauvillé.	1163	Wahl, nég <sup>nt</sup> , gendre de Goudchaux Sée	2,000	15 »	
		1164	Henocq Levy, propriétaire,	5,000	52 50	
		1165	Saum Samuel, marchand,	600	3 90	
		1166	Sée Lion, négociant.	5,500	22 75	
		1167	Sée Palmyre, fille de Léon Sée.	600	3 90	
		1168	Sée Salomon Heymann, propriétaire.	1,500	9 75	
	St-Louis. Sirentz. Thann.	11 9	Sée Samuel, rentier.	3,000	52 50	
		1170	Liottel fils, employé des douanes.	5,500	22 75	
		1171	Spire Abraham, revendeur.	500	5 25	
	Rhône.	Vizenheim	1172	Levy Benjamin, propriétaire.	10,000	65 »
			1173	Bloch Salomon, marchand colporteur.	1,000	6 50
		Lyon.	1174	Cerf Raphaël, propriétaire.	4,000	26 »
			1175	Abraham Félix, négociant en soieries.	5,000	19 50
			1176	Gompertz Jacob, négociant, rue des 5 Caveaux, 17.	2,500	16 25
			1177	Hauser, professeur.	1,800	11 70
1178			Jacob Lippmann, courtier de marrons, rue Ecorche-Bœuf, 20.	2,000	15 »	
1179			Magnus Hirche, négociant, quai d'Orléans, 25.	2,000	15 »	
1180			Nathan-Lazard Gauthier, marchand de gants.	2,500	16 25	
1181			Picard, négociant, gendre de M. Coblenze.	5,500	22 75	
Saône-et-Loire.	Mâcon.	1182	Simon Joseph, négociant en soieries,	5,000	52 50	
		1183	Willard aîné, négociant, place des Terreaux,	2,500	16 25	
	1184	Philippe, fils de Philippe, chirurgien-major,	2,000	15 »		
	Mâcon.	1185	Haymann, professeur,	1,500	9 75	
		1186	Louis Mayer David et comp. agent d'affaires,	6,000	59 »	
		1187	Melesse Michel, négociant,	6,000	59 »	
	1188	Melesse Victor, négociant,	5,000	19 50		
Sarthe.	Le Mans.	1189	Brunswick, confectionneur,	1,000	6 50	
Seine.	Arcueil.	1190	Dupont, notaire,	15,000	84 50	
	Belleville.	1191	Aron, rentier, rue des Moulins,	10,000	65 »	
	Paris.	1192	Abraham Eugène,	2,000	15 »	

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACILITÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1195	Abraham Hayem, rue Lavandière, 9,	1,000	6 50
		1194	Abraham Hypolyte, négociant, rue Pa- radis-Poissonnière, 47	1,000	6 50
		1195	Abraham Jacob,	1,000	6 50
		1196	Abraham Lion, rue de Cléry, 5,	1,500	9 75
		1197	Abraham Philippe, nég <sup>t</sup> rue Chapon, 16,	1,000	6 50
		1198	Adam Salomon, artiste, rue St-Lazare 26,	1,000	6 50
		1199	Albert, rentier, boulevard Beaumarchais,	1,000	6 50
		1200	Alexandre, fab <sup>t</sup> d'orgues, rue Meslay, 59,	4,000	26 »
		1201	Alexandre Lambert, rentier, boulevard Poissonnière, (représenté par sa fille, veuve Lazard,	2,000	15 »
		1202	Alhan, fils, rue Paradis-Poissonnière, 42,	2,000	15 x
		1205	Alkan, fils, rue du Temple, 78,	2,000	15 »
		1204	Alkan, artiste, rue de la Bruyère, 11,	5,000	19 50
		1205	Alkan, père, com., rue Vendôme, 20,	5,000	19 50
		1206	Alkan, instituteur, rue Buffault, 15,	1,000	6 50
		1207	Allemand Lazard, boulev. du Temple,	2,000	15 »
		1208	Amson, fabricant de porte-monnaie, rue du Temple, 25.	4,000	26 »
		1209	Anchel, m <sup>d</sup> de chevaux, les Ch.-Elysées,	8,000	52 »
		1210	Anspach Philippe, substitut du proc.-gén.	15,000	84 50
		1211	Aron, bijoutier, boulev. St-Martin, 49,	5,000	52 50
		1212	Aron, fils, rue des Billettes, 17,	1,000	6 50
		1215	Aron, bijoutier, boulev. Bonne-Nouvelle, (pour la succession Aron),	5,000	52 50
		1214	Aroné, commission <sup>e</sup> , rue Echiquier, 17,	5,000	52 50
		1215	Aroné, frère, idem.	2,000	15 »
		1216	Aronshon, avocat aux conseils du roi,	10,000	65 »
		1217	Aronshon, négociant, rue St-Joseph,	5,000	52 50
		1218	Arthur Aron, rentier, rue Bondy, 48,	2,000	15 »
		1219	Becker-Bénédic, passage de la Réunion,	2,500	16 25
		1220	Becker Joseph, rue St-Martin, 107,	2,500	16 25
		1221	Becker Louis, rue des Francs-Bourgeois,	4,000	26 »
		1222	Becker Mathias, nég., rue St-Martin, 11,	5,000	19 50
		1225	Becker Mayer, chez Becker, passage de la Réunion,	2,500	16 25
		1224	Beer, ingénieur,	5,500	22 75
		1225	Beer, ingén. des mines, pl. des Vosges,	5,000	19 50
		1226	Beer Charles, fabricant de gants,	5,000	19 50
		1227	Beer Isaac, joaillier (veuve) r. des 4 Fils,	1,500	9 75

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1228	Beer Jacob, peintre, (veuve) rue Saint-Germain-l'Auxerrois,	1,500	9 75
		1229	Beer Nathan, courtier,	1,500	9 75
		1250	Bénédic, m <sup>d</sup> de chevaux, rue Laffite, 9,	25,000	162 50
		1251	Bénédic Joseph, chez M. Bénédic, m <sup>d</sup> de chevaux,	2,000	15 >
		1252	Bénédic Sylvain,	5,300	22 75
		1253	Bénédic Léopold, empl. au chem. de fer,	1,500	9 75
		1254	Benjamin Jacob, trésorier du Théâtre l'Odéon, rue Laffite,	2,400	15 60
		1255	Benjamin Simon, (veuve) tapissière, rue Notre-Dame-des-Lorrettes,	1,200	7 80
		1256	Berlmer, professeur de calligraphie,	2,000	15 >
		1257	Bernard, m <sup>d</sup> de chevaux, rue des Petites-Ecuries, 21,	10,000	65 >
		1258	Bernard, m <sup>d</sup> de nouveautés, r. de Cléry,	4,000	26 >
		1259	Bernard Elie, rentier, rue Vertbois, 21,	1,000	6 50
		1240	Berncastel, ainé, rue Hauteville, 57,	5,000	19 50
		1241	Bernheim, rentier, rue Riché, 25,	50,000	195 >
		1242	Bernheim rentier, rue Vendôme, 10, (par succession et par son 2 <sup>e</sup> mariage)	5,000	52 50
		1243	Bernheim Joseph, march <sup>d</sup> de chevaux, Champs-Élysées, 15.	2,000	15 >
		1244	Bernheim S.-M., rue Lepelletier, 10,	12,000	78 >
		1245	Berquem, fils, marchand, boulevard du Temple, 56.	1,000	6 50
		1246	Berquem, fils, marchand, boulevard du Temple, 48.	1,000	6 50
		1247	Berquem Simon, marchand, boulevard du Temple, 44,	1,000	6 50
		1248	Bing, commissionnaire, rue des Petites-Ecuries, 47.	6 000	59 >
		1249	Bing, fils, rentier, faub. du Roule, 180,	4 000	26 >
		1250	Bing Philippe, m <sup>d</sup> de soieries, (veuve)	4,000	26 >
		1251	Bloch, commission <sup>e</sup> , b. du Temple, 58,	50,000	195 >
		1252	Bloch, courtier, r. des Enfants-Rouges, 4,	2,000	15 >
1253	Bloch, m <sup>e</sup> de pension, Grand-Chantier, 5,	2,000	15 >		
1254	Bloch, tailleur associé, r. des 5 Diamants,	12,000	78 >		
1255	Bloch Hayem, négociant, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 12,	4,000	26 >		



DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1256	Bloch Jacob, instituteur, rue de Jouy,	3,000	32 50
		1257	Bloqué, commissionnaire, rue de la Madeleine, 27,	11,000	71 50
		1258	Boas, fabricant de châles, place des Victoires,	20,000	150 »
		1259	Bolviller Moyse-Wolf, négociant en pendules, rue Vendôme, 2 ter,	10,000	63 »
		1260	Borris Albert, ingénieur des ponts-et-chaussées, gendre de Mme veuve Louis Brisac de Lunéville,	6,000	39 »
		1261	Brach Adolphe, rue du Temple,	3,000	32 50
		1262	Brach Mayer, rue Rambuteaux,	2,000	13 »
		1265	Brag, frères, m <sup>d</sup> de literie, faubourg St-Denis, 27,	2,000	13 »
		1264	Brag, père, rent., r. Michel-Lecomte, 18,	1,000	6 50
		1265	Brandus, éditeur, rue Richelieu, 103 (par succession)	50,000	193 »
		1266	Bréal, née Worms,	18,000	117 »
		1267	Breteuil (la comtesse), rue Mogador, 16,	25,000	162 50
		1268	Brisac, frères, m <sup>ds</sup> de broderies, rue de Cléry, 6,	2,000	15 »
		1269	Brisac, rue Grenelle-St-Germain, 22.	2,000	15 »
		1270	Brisac, passementier, r. St-Martin, 194,	3,000	32 50
		1271	Cahen, boulevard St-Denis,	1,000	6 50
		1272	Cahen, rue Meslay, 62,	1,000	6 50
		1273	Cahen, confectionneur, boulevard St-Martin, 67,	3,000	19 50
		1274	Cahen, opticien, boulev. du Roule, 187	1,000	6 50
		1275	Cahen, profes. de musique, rue Notre-Dame-de-Nazareth,	1,500	9 75
		1276	Cahen Bernard, rue St-Martin, 104, passage de la Réunion,	2,500	16 25
		1277	Cahen Isidore, professeur de philosophie, rue des Filles-du-Calvaire,	2,000	15 »
		1278	Cahen Jules, associé à Jonas, rue Paradis-Poissonnière, 43,	3 000	19 50
		1279	Cahen Lazard, marchand,	4 000	26 »
		1280	Cahen Michel, ancien négociant,	3,000	19 50
		1280 bis.	Cahen Mayer, confectionneur, rue Grenelle-St-Honoré, 47,	4,000	26 »

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1281	Cahen Mayer, médecin, rue Paradis-Poissonnière, 42,	4,000	26 »
		1282	Cahen Moyse, docteur, président du consistoire israélite, rue Paradis-Poissonnière,	5,000	19 50
		1283	Cahen Salomon, fabricant de broderies,	2,000	13 »
		1284	Cahen Samuel, rédacteur des Archives, rue des Quatre Fils, 16,	4,000	26 »
		1285	Cahn Jules, courtier, rue St-Martin, 210,	1,000	6 50
		1286	Cerf, bijoutier, boulevard St-Martin, 55,	1,000	6 50
		1287	Cerf Moyse, bijoutier, faub. St-Martin, 70,	1,000	6 50
		1288	Charles, C. Petits-Champs, 25,	10,000	65 »
		1289	Charles, de Boulay, rue du Temple, 58,	1,000	6 50
		1290	Chille, C. Montmartre,	4,000	6 50
		1291	Chille, fabricant, faub. Montmartre, 11,	1,000	6 50
		1292	Cosman (de Strasbourg) quincaillier, boulevard du Temple, 16,	5,000	19 50
		1293	Cras, cafetier, C. des Singes,	2,000	15 »
		1294	Crémieux Adolphe, avocat, rue du Petit-Augustin,	20,000	150 »
		1295	Crignon, limonadier, faub. St-Martin, 117	1,000	6 50
		1296	Dalsace, rue Bergère, 12,	2,000	15 »
		1297	Dalsace Cerf, rue St-Denis, 511,	2,000	15 »
		1298	Dalsace Félix, rue Rambuteau, au coin de la rue Quincampoix,	2,500	16 25
		1299	Dalsace Gustave, négociant, rue Rambuteau, au coin de la rue Quincampoix,	1,500	9 75
		1300	Dalsace Isaac, changeur, passage Vero-Dodat,	4,000	26 »
1301	Dalsace Levy, casquettier, rue Simon-Lefranc, 21,	1,000	6 50		
1302	Dalsace Prosper, commissionnaire, rue Montmorency, 9,	5,000	19 50		
1303	Dalsace Samuel, marchand de chauffage, rue Charlot, 6,	5,000	19 50		
1304	D'Angely, maître de pension, rue Fleurus, 19,	2,500	16 25		
1305	Daniel, lingerie, rue Thovenot, 8,	2,000	15 »		
1306	Daniel (fils de Daniel de Verdun) rue St-Denis, 144,	2,000	15 »		

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>o</sup> s d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1307	Daniel (veuve), rentière, rue de Lancry,	9,000	58 50
		1308	Daniel Aron, rue St-Martin, 160,	1,000	6 50
		1309	Daniel Levy, faubourg du Temple, 16,	1,500	9 75
		1310	Daniel Rose, veuve de Lazard Terquem, rue de l'Est, 15,	3,500	22 75
		1311	Daugny (la veuve et son enfant, r. Bleu, 29	10,000	65 »
		1312	Daugny B. rue St-Fiacre, 3,	25,000	162 50
		1313	David Léon, commerce de dentelles, rue des Jeuneurs, 17,	10,000	65 »
		1314	David Olry, commerce de lingerie, rue St-Martin, 186,	3,000	19 50
		1315	David Vurmser, rue Montorgeuil, 8,	1,000	6 50
		1316	Deith, passementier, rue St Denis, 183,	2,000	15 »
		1317	Dennery. m <sup>d</sup> de rubans, rue St-Denis, 183,	2,000	15 »
		1318	Dorville, employé à la mairie, V. Au- gustins, 61,	1,000	6 50
		1319	Dorville, papetier, fossés Montmartre, 6,	6,000	59 »
		1320	Dreffous, jeune, fab <sup>t</sup> de gants, associé, rue Croix-des-Petits-Champs, 56,	4,000	26 »
		1321	Dreyfusse (gendre de Mme veuve Beer), Trois Pavillons, 16,	2,000	15 »
		1322	Dreyfus (gendre de Mme veuve Lecerf), rue du Bouloy,	7,000	45 50
		1325	Dreyfus Adolphe, rue du Sentier, 8,	18,000	117 »
		1324	Dreyfus Adolphe (gendre de Dupont de Metz, rue Richer. 10 et 12,	18,000	117 »
		1325	Dreyfus Léonce, rue Bergère,	15,000	97 50
		1326	Dreyfus Mayer, fabricant de gants, (associé à la maison Beer et Drey- fus) rue Brach,	30,000	195 »
		1327	Dreyfus Médéric, facteur à la halle, rue Neuve-des-bons-Enfants, 7,	8,000	52 50
		1328	Dreyfus Michel, rue des Quatre- Vents, 6 ou 16.	3,000	19 50
		1329	Ducas, inspecteur, rue de la Bruyère, 16	2,000	15 »
		1350	Ducas, commerce de lingerie, rue Montmartre, 182,	1,000	6 50
		1351	Ducas Moysé, employé, rue d'Anjou, au Marais,	1,000	6 50

DÉPARTEMENT.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS
Seine.	Paris.	1532	Dupont Benoit, marchand d'éventails, rue Montmartre,	8 000	52 >
		1533	Dupont Olry, joaillier, rue des Enfants-Rouges,	20,000	150 >
		1534	Dupont Treffous, rue des Enfants-Rouges,	15,000	84 50
		1535	Emerique, garde du génie, rue St-Jean-de-Beauvais, 5,	1,200	7 80
		1536	Emerique fils, associé d'agent de change,	10,000	65 >
		1537	Emerique (veuve) changeur, Palais-Royal,	15,000	97 50
		1538	Emerique Silvain, rue des Bons-Enfants, 10.	5,000	19 50
		1539	Erol, fab <sup>l</sup> de peignes, rue du Marais,	1,200	7 80
		1540	Essemann Richard, rue St-Honoré,	5,000	19 50
		1541	Eitling Mayer négociant,	2,000	15 >
		1542	Félix Julien, rue Richer, 12,	5,000	19 50
		1543	Feist, négociant, rue du sentier, 8,	2,000	15 >
		1544	Fine, et sa mère, actrice rue Bouloy, 8	2,000	15 >
		1545	Fould, commissionnaire (gendre de Katz, de Mulhouse) rue Neuve-Ste-Eustache, 3,	4,000	26 >
		1546	Fould Abraham, veuve,	5,000	19 50
		1547	Fould Achille, banquier,	100,000	650 >
		1548	Fould Benoit, banquier, rue Bergère, 22,	500,000	1950 >
		1549	Fould Emile, notaire, rue St-Marc,	55,000	227 50
		1550	Fould Eugène, facteur à la halle au blé,	55,000	227 50
		1551	Fould Isidore, facteur à la halle au blé, (fils de Nathan Fould),	15,000	84 50
		1552	Fould Léon Beer, banquier,	550,000	2275 >
		1553	Fould Louis, banquier,	150,000	975 >
		1554	Fould Nathan, rentier, rue de l'Echiquier, 20.	2,000	15 >
		1555	Francofort, père, rentier, rue du Sentier, 8,	5,000	19 50
		1556	Francofort, fils, négociant, rue du Sentier, 8,	5,000	19 50
		1557	Franck, rue St-Nicolas, 60.	1,000	6 50

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1558	Franck, membre de l'institut,	5,500	22 75
		1559	Franck, parfumeur, rue du Mail, 15.	1,000	6 50
		1560	Franck Bernard, négociant, rue Mauvaises-Paroles, 5,	5,000	19 50
		1561	Franck Jérôme, rue St-Martin, 155, (gendre de M. Alexandre),	1,500	9 75
		1562	Franck Mayer, confectionneur, boulevard du Temple, 50,	2,000	15 »
		1563	Franck Moÿse, confectionneur, rue Bourdonnais, 12,	5,000	52 50
		1564	Fribourg David, rentier, r. du Mail, 26	1,000	6 50
		1565	Fribourg Samuel, brodeur, rue S.-Denis, 190,	1,000	6 50
		1566	Fulde, négociant, rue Neuve-Saint-Eustache, 5,	2,000	15 »
		1567	Furtado Fould, gendre de B.-L. Fould, rue Bergère, 22,	100,000	650 »
		1568	Galle, chemisier, rue de la Bourse,	1,000	6 50
		1569	Guentzberger Lévy, rentier,	40,000	260 »
		1570	Gerson Samuel, ferrailleur, quai de la Mégisserie, 56,	6,000	59 »
		1571	Girardin (la comtesse), fille de Mme Lefèvre de la Chauvière,	8,000	52 »
		1572	Gompertz, Château-d'Eau, 14,	1,000	6 50
		1573	Gompertz Aaron, fabricant de cols, rue de la Feuillade, 4.	4,000	26 »
		1574	Gompertz Elie, fabricant de cols, rue de la Feuillade,	6,000	59 »
		1575	Gompertz Nathan, fabricant de cols, r. Mulhouse, 4.	6,000	59 »
		1576	Goudchaux Léon, not <sup>re</sup> , rue St-Anne,	20,000	150 »
		1577	Goudchaux Mayer, veuve, rue Meslay,	2,000	15 »
		1578	Goudchaux, Michel, banquier, rue St-Lazard, 88,	50,000	195 »
		1579	Goudchaux Simon,	10,000	65 »
		1580	Grignon, acteur, Château-d'Eau, 14,	5,000	19 50
		1581	Grouchy, (la comtesse) née Worms de Romilly,	15,000	97 50
		1582	Grumbach, rue d'Angoulême, au Marais, 12,	2,000	15 »

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1385	Grunstadt Isidor, négociant rue J.-J. Rousseau, 12,	7,000	45 50
		1384	Haas Daniel, rue du Temple, 69,	2,000	15 »
		1585	Haas, Paul, négociant en chaussures, rue St-Martin, 250,	3,000	19 50
		1586	Haber (M <sup>me</sup> ) fille de Worms de Romilly,	6,000	39 »
		1587	Hadamar Mayer, lapidaire, rue Montmartre, 154,	2,000	15 »
		1588	Halembourg Alcan,	2 400	15 60
		1589	Halphen, le jeune, (fils d'Edmond), r. Laffitte, 42,	12,000	78 »
		1590	Halphen Abraham, négociant,	4,000	26 »
		1591	Halphen Achille, avocat, (fils d'Edmond) rue Laffitte, 42,	12,000	78 »
		1592	Halphen Anselme joaillier,	90,000	385 »
		1595	Halphen Benjamin, fils d'Edouard Halphen, Palais-Royal,	1,000	6 50
		1594	Halphen Edmond, maire du 2 <sup>e</sup> arrondissement (veuve) rue Laffitte, 42,	25,000	162 50
		1595	Halphen Eugène, rent <sup>er</sup> , r. Lepelletier	60,000	390 »
		1596	Halphen Germain, négociant, r. Richer,	50,000	195 »
		1597	Halphen Gustave, joaillier, Chaussée-d'Antin,	50,000	195 »
		1598	Halphen Harmant, notaire, id.	50,000	325 »
		1599	Halphen Hayem, négoc <sup>t</sup> r. Rochouart,	1,500	9 75
		1400	Halphen, Jonas, (la veuve) chez son père Isaac Lippmann,	6,000	59 »
		1401	Halphen Joseph, joaillier,	50 000	195 »
		1402	Halphen Léon, 2 <sup>e</sup> fils d'Edouard,	1,000	6 50
		1403	Halphen Louis, ingénieur,	50,000	195 »
		1404	Halphen, Maurice et Charles, frères, joailliers, Palais-Royal,	10 000	65 »
1405	Halphen Paul négoc <sup>t</sup> , r. Lepelletier,	50 000	325 »		
1406	Halphen Salomon (v <sup>e</sup> ) rent <sup>er</sup> id.	200 000	1500 »		
1407	Halphen Salvador, rue St-Martin,	1,200	7 80		
1408	Halphen Zoé,	2 500	16 25		
1409	Hayem, père, rentier, rue Mazagran,	2,000	15 »		
1410	Hayem Adolphe, marchand de broderies, rue St-Eustache, 40,	4,000	26 »		
1411	Hayem Auguste, bijout <sup>er</sup> r. Coquillière,	5,000	19 50		

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1442	Hayem Isidore, négoc <sup>t</sup> r. Bourbon, 26	2,000	15 »
		1443	Hayem Simon, négociant, boulevard Bonne-Ruelle, 28,	3,000	32 50
		1444	Hayne (gendre de Furtado Fould) pour sa femme,	150,000	975 »
		1445	Hartogs (veuve) rentière, boulevard St-Martin et rue Meslay, 18,	3,000	19 50
		1446	Hartogs, fils aîné, rue Meslay, 18,	1,000	6 50
		1447	Hartogs, cadet, id.	1,000	6 50
		1448	Heller, aîné, joailler, (la veuve et les enfants) rue Vivienne,	3,000	52 50
		1449	Hesse, fabricant de boutons (fils de Paquin), rue St-Denis, 245,	2,000	15 »
		1420	Hesse, passementier, gendre de Francfort, rue St-Denis, 245,	3,000	52 50
		1421	Hesse, (gendre de M. Siana), au Marais,	4,000	26 »
		1422	Hesse, (gendre de la veuve Salomon Lévy),	6,000	39 »
		1423	Hesse, frère, passementier, rue St-Denis, 245,	3,000	52 50
		1424	Hesse, Isaac, rentier, boulevard Beaumarchais,	10,000	65 »
		1425	Hesse, Isidor, rentier, boulevard Beaumarchais,	10,000	65 »
		1426	Hesse, Jacob, rentier, boulevard Beaumarchais,	10,000	65 »
		1427	Hesse, Paquin, fab <sup>t</sup> de boutons,	3,000	19 50
		1428	Hinstin, broderies, r. Montmartre, 119	1,000	6 50
		1429	Hirsch Salomon, rue Montmartre, 154	2,000	15 »
		1450	Hollandre Mme (fille de Worms de Romilly),	6,000	39 »
		1451	Immerwahr, nég <sup>t</sup> , rue Echiquier, 16,	3,000	52 50
		1452	Isidor Lazard, grand-Rabbin, rue du Temple, 105,	5,000	19 50
		1453	Israël Adolphe, rue du Sentier,	13,000	84 50
		1454	Jacob, boucher, r. des Quatre-Vents,	3,000	19 50
1455	Jacob, nég <sup>t</sup> , boulevard du Temple, 26	2,000	15 »		
1456	Jacob, fils, nég <sup>t</sup> , rue Rambuteau, 46,	4,000	26 »		
1457	Jacob, Lambert,	1,000	6 50		

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1438	Jacob, Mardoché, et fils, négociant, rue Saintonge, 68,	10,000	65 »
		1439	Jacowski, dentiste, boulevard des Ca- pucins, 11,	1,100	7 15 00
		1440	Javal, gendre de M. Salomon Halphen banquier,	80,000	520 »
		1441	Jonas, S. frères, rue Paradis Poisson- nière, 42.	4,000	26 »
		1442	Jonas, comissionnaire, id.	4,000	26 »
		1443	Juriste, aîné, négociant, f <sup>is</sup> Montmartre, 23,	2,000	15 »
		1444	Juriste, jeune, (de Sedan), rue Bondy,	4,500	29 25 00
		1443	Kahn, professeur à l'école israélite, rue des Blancs Manteaux,	2,000	15 »
		1446	Klotz, f <sup>is</sup> de casquettes, r. Rambuteau 76,	2,000	15 »
		1447	Lambert Joseph, fabricant de broderies,	4,000	26 »
		1448	Lambert Lazard, fabricant de broderies,	4,000	26 »
		1449	Lambert Léon, fille, mariée à Redouté, négociant,	5,000	19 50 00
		1450	Lambert Lion, négociant (les trois de- moiselles), rue Montmartre 17,	2,000	15 »
		1451	Lazard, rue des Filles du Calvaire, 27,	2,000	15 »
		1452	Lecerf (la veuve) changeur, rue Bouloy,	8,000	52 »
		1453	Lecerf, rentier, (gendre d'Elie Lyon),	6,000	59 »
		1454	Leclert, architecte, rue de Malte, 6,	8,000	52 »
		1455	Léon, aîné, confectionneur, rue Croix des Petits Champs, 20,	4,000	26 »
		1456	Léon, cadet, confectionneur, rue Croix des Petits-Champs, 12.	4,000	26 »
		1457	Léon (gendre de Salomon Alkan),	18,000	117 »
		1458	Léon, marchand, gendre de M. Siana, rue des Sentiers, 10,	4,000	26 »
		1459	Léopold (associé de Rheims) rue St. Roch Poissonnière, 8.	5,000	52 50 00
		1460	Lévy fabricant de casquettes,	2,000	15 »
		1461	Lévy, boucher, rue du Temple, 58,	5,000	19 50 00
		1462	Lévy, libraire, r. St-Germain l'Auxer- rois, 25,	1,000	6 50 00
		1463	Lévy, fils,	1,000	6 50 00
		1464	Lévy Bernard, fripier, rue Rambuteau,	1,000	6 50 00
1465	Lévy Cerf, boulevard des Italiens, gendre d'Emerique, de Metz),	10,000	65 »		



DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	14466	Lévy Eugénie, (fille de la veuve Olry),	2,500	16 25
		14467	Lévy Félix, fabricant de boutons, rue Rambuteaux,	3,000	19 50
		14468	Lévy Louis, rentier rue du Temple, 14,	3,000	19 50
		14469	Lévy Michel, membre du conseil de santé, Chaussée d'Antin.	15,000	84 50
		14470	Lévy Michel, boulevard des Italiens, (gendre de M. Emerique de Metz),	12,000	78 »
		14471	Lévy Neymann, chemisier, r. Grange Bateliere,	10,000	65 »
		14472	Lévy Olry, (v <sup>e</sup> ) mercier r. Richelieu 9,	8,000	52 »
		14473	Lévy Paul, passage Choiseul,	1,000	6 50
		14474	Lévy S. marchand de boutons, rue de la Vrillière,	6,000	59 »
		14475	Lévy Salomon,	2,000	15 »
		14476	Lévy Salomon, (veuve) née Franck,	3,000	52 50
		14477	Lévy Salvador,	4,000	26 »
		14478	Lévyot, parfumeur, passage Choiseul, 55,	4,000	26 »
		14479	Leyman, (veuve), rue Echiquier, 24,	1,000	6 50
		14480	Lezer, commissionnaire r. Echiquier, 22,	10,000	65 »
		14481	L ndos, négociant, r. Montmorency, 41,	3,000	19 50
		14482	Lippmann, bijoutier, pas <sup>s</sup> e bourg Labbé,	2,500	16 25
		14483	Lippmann, rentier, rue Richet, 17,	15,000	97 50
		14484	Lippmann Isaac, (de Metz) rentier, rue d'Astorg,	18,000	117 »
		14485	Lœven, marchand de cuirs (pour Stéphanie Anspach, sa femme),	2,000	15 »
		14486	Lion, rue Bourbon Villeneuve, 24,	1,000	6 50
		14487	Lion Elie, fabricant de châles, place des Petits Pères, 9,	6,000	59 »
		14488	Lion Samuel, fab <sup>l</sup> de châles, Banque, 22,	6,000	59 »
		14489	Maintz, banquier, rue Richet, 25	20,000	150 »
		14490	Mantoux, fabricant de broderies, rue des Jeuneurs, 40,	3,000	19 50
		14491	Mantoux, marchand de chevaux, rond point des Champs Elysées,	3,000	19 50
		14492	Manuel, rue Lamartine, 26,	1,000	6 50
		14493	Marchant, joaillier, Banque, 22,	11,000	71 50
		14494	Marcus, rue des Fontaines, 16,	1,000	6 50
		14495	Marx, artiste, rue Montmartre, 154,	1,000	6 50

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACILITÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1496	Marx, opticien, Grand Chantier, 4,	3,000	19 50 0
		1497	Mas, marchand,	1,000	6 50 0
		1498	Vaurice, rue Corbeau, 14,	1,000	6 50 0
		1499	May, marchand, rue St-Denis, 277,	5,000	19 50 0
		1500	May Antoine, associé à la maison Nathan Beer et Dreyfus,	20,000	150 » «
		1501	May G. gendre de Weil,	8,000	52 » «
		1502	Mayer, rue N. D. de Lorette,	1,000	6 50 0
		1503	Mayer, rue d'Astorg, 8,	20,000	150 » «
		1504	Mayer, artiste, rue Mail, 50 ou 54.	1,000	6 50 0
		1505	Mayer, aubergiste, rue Montmartre, 63, hôtel d'Angleterre;	5,000	19 50 0
		1506	Mayer Laurent, fabricant d'indiennes,	10,000	63 » «
		1507	Mayer Michel, caissier, r. Bergère, 55,	10,000	63 » «
		1508	Mayer Samuel Alexandre dit Cadet, nég <sup>i</sup> rue Corderie du Temple, 11,	5,000	52 50 0
		1509	Michel, associé de Michel Wolff, rue de Bondy,	6,000	59 » «
		1510	Michel Beer de Turique (veuve rentière, rue des Peites-Ecuries.	1,500	9 75 0
		1511	Michel Lévy (les 3 frères) éditeurs,	15,000	97 50 0
		1512	Monteaux, et ses enfants, bijoutier, Palais-Royal,	10 000	63 » «
		1515	Montiers (la marquise de) faubourg Saint-Honoré,	8,000	52 » «
		1514	Moris Polack, rue St-Martin, 150,	1,000	6 50 0
		1515	Muller, cordonnier, rue du Mail, 12,	2,000	15 » «
		1516	Munck, professeur, à la bibliothèque nationale, rue Grange-Batelière,	1,000	6 50 0
		1517	Naquin, dentiste, rue du Temple,	1,000	6 50 0
		1518	Nathan, négociant, rue du Petit-Carreau,	1,000	6 50 0
		1519	Nathan, bijoutier, r. des Petits-Enfants, 53.	2,000	15 » «
		1520	Nathan marchand, rue Bourbon-Ville-veuve, 54,	5,000	19 50 0
		1521	Nathan, fabricant de casquettes, rue des Blancs-Manteaux, 42.	8,000	52 » «
		1522	Necymarck, pensionnat, Champs-Élysées	1,000	6 50 0
1523	Nettre fils, nég <sup>i</sup> , rue Neuve-St-Eustache,	1,200	7 80 0		
1524	Nettre Joseph, marchand de drap,	1,000	6 50 0		

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	Nos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPÔSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1525	Neyman (Ve), Chemisier, r. de la Paix, 10	5,000	19 50
		1526	Olry Hesse (veuve), née Jonas,	2,000	15 »
		1527	Oppenheim, boulevard St-Martin, 2,	1,000	6 50
		1528	Oppenheim, marchand de curiosités, rue Neuve-St-Eustache, 40,	2,000	15 »
		1529	Oppenheim (Ve) rentière, du Mail, 50,	1,000	6 50
		1530	Oppenheim Alfred, commissionnaire, faubourg Poissonnière, 55,	2,000	15 »
		1531	Oppenheim Paul, joaillier, rue Neuve- des-Petits-Champs, 15,	5,000	19 50
		1532	Oser, retraité, rue de l'Oratoire, 52,	1,000	6 50
		1533	Oulmann Alphonse, gendre de M. Dani- el, de Verdun (veuve), rue St-Marc,	15,000	97 50
		1534	Oulmann Emile, nég <sup>t</sup> , rue St-Lazare, 27	25,000	162 50
		1535	Oulmann Joseph, (Ve), rue Mauconseil,	2,000	15 »
		1536	Paquin, jeune, marchand confectionneur, rue St-Honoré,	6,000	59 »
		1537	Picard, rue Saintonge, 20,	1,000	6 50
		1538	Picard, horloger, rue de la Marche, 10,	2,000	15 »
		1539	Picard Aron, (de Metz), cité d'Orléans, 2,	4,000	26 »
		1540	Picard Samuel, m <sup>d</sup> de mousseline, rue des Jeuneurs,	5,000	19 50
		1541	Philippe Philippe, bijoutier,	2,000	15 »
		1542	Pignon, m <sup>d</sup> , Fossés-du-Temple, 26,	5,000	19 50
		1543	Portenot, joaillier,	50,000	525 »
		1544	Prague, employé, rue Vertbois, 18,	1,000	6 50
		1545	Raba, (gendre de Javal), rentier,	20,000	150 »
		1546	Reishoffer Joseph, (de Nancy), négociant rue Notre-Dame-de-Lorette, 12,	6,000	59 »
		1547	Rheims, fils, négociant,	1,500	9 75
		1548	Rheims, m <sup>d</sup> de broderies, rue Neuve- St-Eustache,	4,000	26 »
		1549	Rheims Bénédic, négociant, boulevard Bonne-Nouvelle, 51,	4,000	26 »
		1550	Rheims Jacob, (veuve), rentière, rue Neuve-St-Denis, 240,	2,000	15 »
		1551	Rottembourg, fabricant de casquettes, boulevard Montmartre, 20,	2,000	15 »
		1552	Rottembourg Joseph, bijoutier, rue Pa- radis, au Marais,	4,000	26 »

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
Seine.	Paris.	1555	Saint Paul (gendre d'Isaac Dalsace),	6,000	59 >
		1554	Salomon Oury, r. St-François-Sauveur, 24	10,000	65 >
		1555	Samuel, quai Pelletier, 22,	1,000	6 50
		1556	Samuel Lion Mayer, Vieille-r.-du-Temple	2,000	15 >
		1557	Schlosse, cordonnier, rue St-Denis, 254,	4,000	26 >
		1558	Schmolle, bijoutier, Grand-Chantier, 7,	2,000	15 >
		1559	Schwab, négociant, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 10,	4,000	26 >
		1560	Seymann, banquier, rue Echiquier, 24,	2,000	15 >
		1561	Siama Edmond, nég <sup>t</sup> , r. Hauteville, 40,	5,500	22 75
		1562	Siama Nission, idem. idem.	6,000	59 >
		1565	Simon Lévy, confectionneur, r. Cadet, 5,	20,000	150 >
		1564	Siméon, associé de Simon, d'Elbeuf, fab <sup>t</sup>	5,000	19 50
		1563	Strauss, rue Chevalier du Gué, 25,	2,500	16 25
		1566	Terquem, épiciers, rue Verthois, 41,	1,000	6 50
		1567	Terquem, parfumeur, r. St-Martin, 155,	2,000	15 >
		1568	Terquem Cécile Adrienne, rue d'Enfer, 65, aux Carmélites,	1,000	6 50
		1569	Terquem Jules Salomon, rue de l'Est, 15	1,000	6 50
		1570	Terquem Oly, bibliothécaire au musée d'artillerie,	6,000	59 >
		1571	Tirette, (gendre de Louis Fould),	50,000	195 >
		1572	Trèves, professeur à l'école mutuelle, r. des Blancs-Manteaux,	1,000	6 50
		1575	Trèves, docteur en médecine, rue Montorgueil,	4,000	26 >
		1574	Trèves Adolphe, rue du Sentier,	12,000	78 >
		1575	Trèves Aron, rue de Mulhouse,	15,000	97 50
		1576	Trèves Dieudonné, rue du Sentier,	5,000	19 50
		1577	Trèves Isidor, rue du Sentier, 16,	5,000	19 50
		1578	Trèves Jacob, rue St-Denis, 285,	1,200	7 80
		1579	Trèves Léopold, rue du Sentier,	5,000	19 50
		1580	Trier, peintre, rue du Temple, 187,	1,000	6 50
		1581	Ulmann, bijoutier, rue Vieilles-Haudriettes, 2,	1,000	6 50
		1582	Veidenbach, tailleur, rue du Mail, 19,	1,000	6 50
		1585	Weil,	1,000	6 50
		1584	Vahl, (veuve), gendre de Spire, tailleur,	5,000	52 50
		1585	Weil, rue Saintonge, 46,	2,000	15 >
		1586	Weil, propriét <sup>e</sup> , gendre de M. Hartogs,	12,000	78 >

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.		
Seine.	Paris.	1587	Weil Charles, négociant, Boulevard St-Martin, 15.	2,000	15 »		
		1588	Weil Isidor, bijoutier (ayant pour femme une Halphen),	5,000	52 50		
		1589	Weil Louis, nég <sup>t</sup> , r. St-Florentin, 55,	2,000	15 »		
		1590	Weil Rosine, femme Cerf, boulevard St-Martin, 15,		15 »		
		1591	Weil Mèche, rentier, r. Ste-Anne, 1 <sup>er</sup> ,	2,000	15 »		
		1592	Weil Nathé, faubourg Poissonnière,	5,000	52 50		
		1593	Wittersheim, Champs-Élysées, 8,	2,000	15 »		
		1594	Wittersheim, r. des Vinaigriers, 17,	2,000	15 »		
		1595	Wittersheim, imprimeur, r. Montmorency,	8,000	52 »		
		1596	Wittlich, passementier, r. St-Denis. 252	1,000	6 50		
		1597	Worms de Romilly, sous-intendant militaire, avenue Gabriel,	6,000	59 »		
		1598	Worms Hyppolite, banquier, rue Laffite, 48	55,000	557 50		
		1599	Worms Mayer, chirurgien en chef à l'école du Val-de-Grâce,	8,000	52 »		
		1600	Worms Olry, rentier, r. Bergère, 21, (Indépendamment de sa portion dans la succession de Worms de Romilly),	4,000	26 »		
		1601	Worms de Romilly Oury (la succession Anselme Halphen, liquidateur) rue Lepelletier, 6.	500,000	5250 »		
		1602	Zée Germain, médecin,	8,000	52 »		
		1605	Zay Salomon, maître de langues, faubourg Montmartre, 128,	1,500	9 75		
		Seine-et-Marne.	Passy.	1604	Alkan Marotte, rentier, de la Pompe, 5,	20,000	150 »
				1605	Adam Salomon,	2,000	15 »
			Fontainebleau.	1606	Wogue	2,000	15 »
1607	Wogue Abraham, m <sup>d</sup> de drap,			2,500	16 25		
1608	Wogue Joseph, m <sup>d</sup> de meubles,			1,500	9 75		
Laferté.	1609			Bloch David,	1,000	6 50	
	1610			Brisac Alphonse,	1,500	9 75	
	1611			Brisac Daniel,	2,500	16 25	
	1612			Brisac Jules,	1,200	7 80	
1613	Cahen Gabriel (de Bouzonville),			1,000	6 50		
1614	Cahen Mayer, m <sup>d</sup> de meubles,	1,500	9 75				
Melun.	Elbeuf.	1615	Oulif Lazard, colporteur,	1,200	7 80		
		1616	Beer Adolphe, fabricant,	6,000	59 »		
		1617	Bing Charles (veuve)	6,000	59 »		

DÉPARTEMENTS.	COMMUNES.	N <sup>os</sup> d'ordrc.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.		
Seine-Inférieure	Elbeuf.	1618	Dreyfust Alphonse, fabricant,	8,000	32 » «		
		1619	Javal B., fabricant de drap,	6,000	39 » «		
		1620	May, fabricant (gendre de Mme Bing, de Metz),	4,000	26 » «		
		1624	Morel Beer, fabricant de drap,	6,000	39 » «		
		1622	Neymarck Alfred, fabricant associé de M. Grandin,	6,000	39 » «		
		1623	Simon, gendre de M. Alkan,	4,500	29 25 25		
		Neufchâtel. Rouen.	1624	Fribourg Abraham, colporteur,	1,500	9 75 25	
			1625	Abraham Michel (veuve), rentière,	1,000	6 50 00	
			1626	Abraham Philippe,	1,000	6 50 00	
			1627	Boris, commissionnaire,	4,500	29 25 25	
	1628		Cerf Lévy, commissionnaire, (gendre d'Emerique),	4,000	26 » «		
	1629		Charleville Mayer, négociant,	5,000	19 50 00		
	1630		Gompertz Isaïe, négociant,	6,000	39 » «		
	1651		Lévy Jonas, négociant,	11,000	71 50 00		
	1652		Nathan Léon, ingénieur (veuve) rentière	5,000	19 50 00		
	1653		Picard, dessinat <sup>r</sup> (gendre d'Emerique),	2,500	16 25 25		
	1654		Voilardeau, bijoutier,	5,000	19 50 00		
	Seine et Oise.		Rueil.	1655	Lippman, rentier,	1,200	7 80 00
		Vaucluses.	Avignon.	1656	Cerf Fribourg, m <sup>d</sup> de nouveautés,	2,000	15 » «
			Vienne.	1657	Maurice Mayer, professeur,	2,000	15 » «
		Vosges.	Charmes.	1658	Lehmann Michel Lazard,	800	5 20 00
				1659	Marx Joseph, m <sup>d</sup> de chevaux,	2,000	15 » «
Epinal.			1640	Moïse Michel Lazard,	800	5 90 00	
			1641	Devillery, receveur des contributions,	1,000	6 50 00	
			1642	Lévy Nathan, agent d'affaires,	1,500	9 75 25	
			1645	Turqueim, rabbin,	1,000	6 50 00	
			Lamarche.	1644	Fribourg Oury,	5,000	19 50 00
	Neufchâteau			1645	Lévy Raphaël, boucher,	800	5 20 00
1646		Simon Marx,	600	5 90 00			
1647		Worms H.	2,500	16 25 25			
Neuve-ville.	1648	Lévy Borich, m <sup>d</sup> de bestiaux,	5,000	19 50 00			
	1649	Londonchut Joseph, m <sup>d</sup> de bestiaux,	2,400	13 60 00			
	1650	Weil Léopol, id.	1,000	6 50 00			
	Raon l'Étape.	1651	Ignace Jonas, id.	4,000	26 » «		
1652		Ignace Nathan, id.	1,000	6 50 00			
Rembervillers.	1653	Picard Nephtalie, négociant,	1,000	6 50 00			
	1654	Salomon Abraham, négociant,	1,000	6 50 00			
Saint-Diez.	1655	Michel, marchand de bestiaux,	1,000	6 50 00			

LISTE MILITAIRE.

DÉPARTEMENT.	COMMUNE.	N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONTRIBUABLES.	FACULTÉS IMPOSABLES.	COTISATIONS.
		1636	Abraham Adolphe, capitaine au 58 <sup>e</sup> de ligne,	4,000	26 »
		1637	Abraham, officier d'artillerie,	4,200	7 80
		1638	Borris Moyse, commandant au 54 <sup>e</sup> de ligne.	5,500	22 75
		1639	Brisac, capitaine d'artillerie,	4,500	9 75
		1660	Bloch, officier comptable d'administration,	9,000	58 50
		1661	Cahen Edmond, lieutenant au 2 <sup>e</sup> léger (fils de Lion Cahen tailleur)	1,200	7 80
		1662	Cerf Alfred, sous-lieutenant au 26 <sup>e</sup> de li.	4,000	6 50
		1665	Cerf, lieutenant au 59 <sup>e</sup> de ligne,	4,200	7 80
		1664	Goudchaux Eugène, garde général des forêts,	4,500	9 75
		1665	Grodvol Mirtil Moïse, lieutenant au 2 <sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied,	4,000	6 50
		1666	Hatzfeld, capitaine au 15 <sup>e</sup> d'artillerie,	6,000	59 »
		1667	Lambert Lazard, chirurgien aide-major	4,500	9 75
		1668	Levis, lieutenant d'artillerie,	4,200	7 80
		1669	Levis Louis, pharmacien major,	2,000	15 »
		1670	Lippmann Lazard Isaïe, lieut. au 5 <sup>e</sup> de l.	4,200	7 80
		1671	Mayer, adjudant major au 47 <sup>e</sup> léger,	4,500	9 75
		1672	Nathan (de Metz), capitaine du génie,	5,000	49 50
		1673	Nathan (de Metz), capitaine d'état-maj.	5,000	49 50
		1674	Nathan David, capitaine d'artillerie,	2 000	15 »
		1675	Netre Charles, ingénieur de la marine,	4 800	44 70
		1676	Oppenheimer, chirurgien aide-major,	4,500	9 75
		1677	Peyrels, maître sellier au 9 <sup>e</sup> hussards,	4,000	6 50
		1678	Philippe Abraham, chirurgien major,	2,000	15 »
		1679	Samuel, lieutenant d'état major,	4,200	7 80
		1680	Schwab Justin, fils, garde général,	4,550	8 77 1/2
		1681	Seligmann, officier d'artillerie,	4,000	6 50
		1682	Vitlig Bernard, chirurgien aide-major,	4 200	7 80
		1685	Wogue Michel, capitaine au 63 <sup>e</sup> de ligne	4,500	9 75
		1684	Worms de Romilly, capitaine du génie	2 000	15 »

---

---

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — 2<sup>me</sup> DIVISION. — 1<sup>er</sup> BUREAU.

---

Paris, le 12 janvier 1853.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut ;

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire-d'État au département de l'Intérieur,

Vu la loi du 27 mai 1791 et l'arrêté du 5 nivôse an 10, relatifs au paiement des dettes de l'ancienne Communauté juive de Metz,

Vu l'ordonnance royale en date du 12 avril 1843, qui a prescrit le recouvrement d'un premier rôle de cotisation, s'élevant à 21,721 francs,

Vu l'état de situation de ces dettes,

Vu le rôle dressé à la date du 26 juillet 1852, et montant à la somme de 50,618 francs 42 c., destinés à acquitter les dettes actuellement exigibles,

Vu l'avis du Préfet de la Moselle,

La section de l'Intérieur du Conseil d'État entendu,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>.

Le rôle de cotisation, s'élevant à 50,618 fr. 42 c., qui a été dressé le 26 juillet 1852, à l'effet de pour-



voir au paiement des dettes, actuellement exigibles, de l'ancienne Communauté juive de Metz, est approuvé et sera mis en recouvrement.

ART. 2.

Notre Ministre Secrétaire-d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le douze janvier 1853.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

*Le Ministre Secrétaire-d'État au département de l'Intérieur,*

Signé : F. DE PERSIGNY.

Pour ampliation,

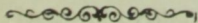
*Le Secrétaire-général,*

Signé : HENRY CHEVREAU.

Pour copie conforme,

*Le Conseiller de Préfecture, Secrétaire-général de la Moselle,*

JACQUINOT.



---

Préfecture de la Moselle.

---

ARRÊTÉ DU PRÉFET DE LA MOSELLE ,

*Du 29 janvier 1853.*

---

Le Préfet de la Moselle , officier de la Légion d'Honneur , comte de l'Empire ,

Vu le décret impérial du 12 janvier 1853 qui approuve l'état de cotisation , s'élevant à cinquante mille six cent dix-huit francs quarante deux centimes , dressé par la commission de liquidation des dettes de l'ancienne Communauté Juive de Metz, le 26 juillet 1852 ;

Vu la lettre de S. E. le Ministre de l'Intérieur, en date du 25 du même mois de janvier courant, qui nous charge de prendre pour le recouvrement du rôle toutes les mesures que nous jugerons nécessaires ;

Vu l'arrêté de la Cour de cassation en date du 30 novembre 1850 ;

Vu la loi du 27 mai 1791 et l'arrêté des Consuls du 5 nivôse, an 10, (26 décembre 1801) ;

Considérant que la majeure partie des sommes à payer au moyen des cotisations se composent de créances portant intérêt ; qu'il importe conséquemment de les solder dans le plus court délai possible, et par suite, d'accélérer le recouvrements ;

Arrêtons ce qui suit :

ARTICLE 1<sup>er</sup>.

Le décret Impérial du 12 janvier 1853 sera transcrit avec le présent arrêté sur les registres de la Préfecture , et sur ceux de la commission de liquidation créée en vertu de l'arrêté des Consuls du 5 nivôse, an 10.

ARTICLE 2.

Le recouvrement de l'état de cotisations, approuvé par ce décret, sera fait, dans la forme accoutumée , par le Receveur choisi par la commission de liquidation et agréé par nous. (M. Paul Mennessier, rue des Prisons-Militaires n° 1 bis à Metz.)

ARTICLE 3.

Le recouvrement devra être terminé le 30 septembre 1853 au plus tard. Mais les cotisés auront la faculté de se libérer en deux termes égaux, dont le premier devra être soldé avant le 1<sup>er</sup> juin 1853.

ARTICLE 4.

Il est accordé , jusqu'à la date du 1<sup>er</sup> mai 1853 , aux Israélites portés à l'état de cotisations, quelle que soit leur résidence , pour nous présenter leurs réclamations pour cause de surtaxe , ou pour le motif qu'ils ont été indûment imposés, parce qu'ils n'appartiennent ni par eux-mêmes, ni par leurs ancêtres, ni par leurs alliances à l'ancienne Généralité de Metz.

Toutes les réclamations devront nous être adressées franc de port et accompagnées de la quittance de la moitié au moins de la cotisation.

La réclamation devra être sur papier timbré quand la cotisation excèdera trente francs.

Dans le cas de surtaxe , le réclamant sera tenu d'expo-

ser avec détails sa situation. La réclamation sera soumise à l'examen et à l'avis de la commission de liquidation.

Si la réclamation est admise et que le réclamant obtienne de nous une modération de plus de la moitié de sa cote, le surplus lui sera restitué. — Celui qui réclamera comme n'appartenant pas à la Communauté Juive de Metz, sera tenu d'indiquer exactement dans sa réclamation : 1<sup>o</sup> la date et le lieu de sa naissance ; 2<sup>o</sup> la date et le lieu de naissance de ses père et mère ; 3<sup>o</sup> la date et le lieu de naissance de ses grands père et grand'mère paternels et maternels, et s'il est marié ou veuf, les mêmes renseignements pour sa femme et ses parents. Si la réclamation est accueillie par le Conseil de Préfecture, la somme versée sur la cotisation sera restituée au réclamant.

*Aucune réclamation ne sera admise si elle ne contient les renseignements indiqués ci-dessus, ou si elle n'est parvenue à la Préfecture avant le 1<sup>er</sup> mai prochain.*

#### ARTICLE 5.

Dans la seconde quinzaine de juin, le Receveur de la commission commencera les poursuites contre les cotisés qui n'auront pas versé la moitié de leur taxe.

#### ARTICLE 6.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, le Receveur poursuivra par tous les moyens de droit les cotisés qui n'auront pas acquitté leur taxe entière à moins qu'ils n'en aient obtenu décharge ou remise, et ceux qui ayant obtenu une modération de taxe, n'auront pas acquitté entièrement la somme laissée à leur charge.

#### ARTICLE 7.

Dans la première quinzaine du mois de décembre, le

Receveur présentera à la commission, l'état, appuyé des pièces justificatives, des cotes irrécouvrables, soit par suite d'indigence, de mort ou d'absence constatée des débiteurs, soit par suite d'arrêtés qui auraient accordé décharge ou réduction, remise ou modération des cotes.

Il remettra en même temps, mais séparément, à la commission, l'état des cotes déjà payées et qu'il y aurait lieu de rembourser comme cotes indûment imposées, en y joignant les arrêtés qui auraient accordé décharge par le motif que les cotisés n'appartenaient pas à la communauté de Metz.

Dans la seconde quinzaine du même mois de décembre prochain, la commission nous adressera ces états avec son avis.

#### ARTICLE 8.

Le 1<sup>er</sup> février 1854, au plus tard, le Receveur présentera à la commission le compte de ses recettes et dépenses avec les pièces justificatives, et dans la quinzaine suivante, la commission nous adressera ce compte avec son avis.

#### ARTICLE 9.

Conformément à l'arrêté des Consuls du 5 nivôse, an 10, la commission adressera à chaque cotisé le compte d'emploi du produit du rôle approuvé le 12 avril 1843, tel qu'il résulte des arrêtés rendus par notre prédécesseur et par nous sur ce compte.

#### ARTICLE 10.

Les articles 2 à 6 du présent arrêté seront transcrits à la suite de l'avertissement qui sera notifié par les soins du Receveur à chaque cotisé.

ARTICLE 11.

La commission de liquidation est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Metz en l'hôtel de la Préfecture, les jour, mois et an susdits.

*Le Préfet de la Moselle,*

**MALHER.**

